



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 16 octobre 2020

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2020-2021-051D

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 16 septembre dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« *Ordres du jour et aux procès-verbaux du conseil d'administration de votre organisation de 2015 à 2020* ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joints les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la SAQ qui ont été approuvés et ce, pour les périodes visées par votre demande. Ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37, 39, 41, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* lesquels sont reproduits en annexe.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les ordres du jours puisque nous estimons qu'ils constituent des ébauches, des brouillons et des notes préparatoires qui sont visés par l'article 9 de la Loi et dont les sujets qui y sont mentionnés constituent l'objet des délibérations du conseil d'administration au sens de l'article 35 de la Loi.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]

Daniel Collette

P.J

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 29 janvier à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter et de retirer un sujet de l'ordre du jour.

CA 2015-01-001

CA 2015-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 DÉCEMBRE 2014

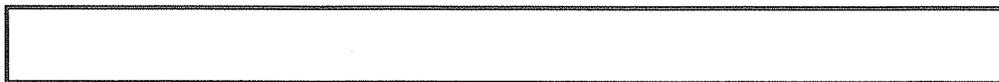
Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-01-003 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

CA 2015-01-003.01

CA 2015-01-004

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



CA 2015-01-004.02

CA 2015-01-004.03
Plan stratégique 2016-2018 – Recommandation au gouvernement

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

... /

CA 2015-01-004.04

CA 2015-01-004.05

CA 2015-01-005

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-01-005.01

CA 2015-01-005.02

CA 2015-01-005.03

CA 2015-01-005.04
Politique d'achat et de mise en marché – Modalités d'application –
« Prêts-à-boire »

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-003.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, telles que présentées, les clauses relatives aux modalités d'application de la Politique d'achat et de mise en marché, soit, la clause 4.6 intitulée « Substitution d'un produit » et la clause 6.4 intitulée « Pénalité en cas de retrait ».



CA 2015-01-005.06
Plan marketing 2015-2016 - Approbation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-003.08], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan marketing 2015-2016.

CA 2015-01-005.07
Cartes-cadeaux – Givex – Prolongation du contrat – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-004.01], **il est unanimement résolu:**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec, la prolongation d'une année, soit du 15 septembre 2015 au 14 septembre 2016, du contrat de gestion de cartes-cadeaux électroniques, à GIVEX CANADA CORPORATION, représentant une provision au montant de \$.

CA 2015-01-005.08 Succursale La Guadeloupe (N° 33856) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale La Guadeloupe (N° 33856), suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-01-005.01.

CA 2015-01-005.09 Succursale Bois-des-Filion (N° 23184) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Bois-des-Filion (N° 23184) suivant les termes de la résolution CPC 2015-01-005.02.

CA 2015-01-005.10 Succursale Vimont (N° 23186) - Prolongation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

, il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Vimont (N° 23188) suivant les termes de la résolution CPC 2015-01-005.03.

De plus, sur préavis écrit de 180 jours, la SAQ aura le privilège d'exercer une option de renouvellement d'un (1) an aux mêmes frais, clauses, conditions et loyer annuel de base de la prolongation décrite précédemment.

CA 2015-01-006

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-01-006.01**Procès-verbal de la 5^e séance du comité des ressources humaines tenue le 15 octobre 2014**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité de ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-006.02**Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 28 janvier 2015**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-01-006.03

CA 2015-01-006.04
Politique de licenciement - Personnel cadre et non syndiqué -
Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-005], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements à la *Politique de licenciement du personnel cadre et non syndiqué* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CR 2007-08-033 et CA 2007-16-129.10.

CA 2015-01-006.05
Contrat de travail – Renouvellement de contrat - Vice-président

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-006], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le renouvellement du contrat de services entre la Société des alcools du Québec et Mme Nathalie Hamel, vice-présidente aux affaires publiques et aux communications, et ce, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2018.

CA 2015-01-006.06
Nomination d'un vice-président – Exploitation des réseaux de vente

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-007], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Daniel Trottier, comme vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 10 mars 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur depuis le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2015-01-007 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-01-007.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 15 octobre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-007.02

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 17 novembre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-007.03

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 28 janvier 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-01-007.04

CA 2015-01-007.05

CA 2015-01-007.06
Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du
Québec - Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'adopter le Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-01-007.07

CA 2015-01-008

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-01-009

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année **2015** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, par conférence téléphonique, le vendredi **6 février**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet (au siège social)
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire (au siège social)
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe (au siège social)

INVITÉ :

M. Stéphane Garon, directeur des Services juridiques

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration ayant consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*. Ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée

... /

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-02-010

CA 2015-02-011 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 30 avril 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi **19 mars**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE

Madame Johanne Brunet

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-03-012 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-03-013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-03-014 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

CA 2015-03-014.01

CA 2015-03-014.02

CA 2015-03-015

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-03-015.01

CA 2015-03-015.02
Budget 2015-2016

d'approuver, tel que déposé, le budget 2015-2016 selon les montants suivants :

- budget des dépenses d'investissements : \$
- budget d'exploitation : \$

CA 2015-03-015.03

CA 2015-03-015.04

CA 2015-03-015.05

CA 2015-03-015.06

CA 2015-03-015.07

CA 2015-03-015.08
Plan stratégique 2016-2018 - Modification

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie corrigée est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CA 2015-01-004.03.

CA 2015-03-015.09
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – Directive sur les contrats de service

il est unanimement résolu :

1. d'approuver la directive sur l'octroi des contrats de service découlant de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.*

CA 2015-03-015.10

CA 2015-03-016

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-03-016.01

Procès-verbal de la 1 ^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 27 janvier 2015
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-016.02

Compte-rendu de la 2 ^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 mars 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, étant absente à la séance du comité, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-03-016.03
Politique d'achat et de mise en marché – Amendement - Distribution

.05

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-009.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, tel que présenté, la clause 6.1 intitulée « Distribution » de la Politique d'achat et de mise en marché;
2. d'adopter la refonte de la *Politique d'achat et de mise en marché* dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2013-03-012.03 et CA 2013-03-025.03.

CA 2015-03-016.04

CA 2015-03-016.05
Contrat d'utilisation du logiciel *Google Maps API Premier* –
- Renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.02]], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services de Google Maps API Premier, à GOOGLE INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, représentant une provision de \$ US.

CA 2015-03-016.06
Plateforme électronique SAQ B2B – Développement – Négociation de
gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B, l'achat d'une banque d'heures additionnelles représentant une provision de \$ incluant une contingence de %, à GLOBAL WINE & SPIRITS.

CA 2015-03-016.07

Plateforme de commerce électronique SAQ B2B – Frais d'utilisation, de support et d'hébergement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.04], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement du contrat de licence ainsi que celui pour les frais de support et d'hébergement de la plateforme SAQ B2B, à GLOBAL WINE & SPIRITS, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, représentant une provision de \$.

CA 2015-03-016.08

Renouvellement des droits d'utilisation de CV Manager et des forfaits d'affichages de postes RIT@Services – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement de la licence CV Manager et de la solution d'affichage de postes Rit@Services, à PUBLICITÉ ILLICO-HODES INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} février 2015 au 30 janvier 2017, représentant une provision de \$.

CA 2015-03-016.09

Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel Dialog – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.06], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à HUMANO, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017, représentant une provision de \$.

CA 2015-03-016.10

Gestion des identités et des accès – Provision additionnelle

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.07], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2015, pour des services professionnels relativement à la gestion des identités et des accès (GIA), une provision supplémentaire de \$ en sus du montant de \$ initialement prévu au contrat à SYSTÉMATIX INC.

CA 2015-03-016.11

Service de transport maritime international TMP 2013 – Première année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.08], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la première année d'option pour un service de transport maritime, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, une provision de \$ répartie aux cinq transporteurs ci-après décrits :
2. d'accorder une marge de manœuvre de %, soit une somme de \$ CAN pour couvrir toute variation du volume à transporter, répartition entre les points d'origine, surcharge de carburant et flexibilité requise dans la gestion des opérations ;

... /

CA 2015-03-016.12
Services de transport international maritime – Argentine et Chili – TMP
2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.09], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de \$ USD, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017 répartie comme suit :
2. d'accorder une marge de manœuvre de %, soit une somme de \$ USD pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine, de la surcharge de carburant et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations;

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer cinq années d'option de renouvellement d'une année chacune.

CA 2015-03-016.13
Succursale Rockland (N° 23151) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales CPC 2015-02-011.01, **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Centre Rockland (N° 23151) suivant les termes définis à la résolution CPC2015-02-011.01.

CA 2015-03-016.14 Succursale Fermont (N° 33608) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-011.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Fermont (N° 33608) suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-02-011.02.

CA 2015-03-016.15
Succursale Centre Laval (N° 23139) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-011.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Centre Laval (N° 23139) suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-02-011.03.

CA 2015-03-016.16

CA 2015-03-017

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-03-017.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 3 décembre 2014

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire adjointe d'en donner lecture, en l'absence de Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-017.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 17 mars 2015
– Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2015-03-018

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-03-018.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 28 janvier 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité de ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-018.02
Compte-rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines
tenue le 18 mars 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-03-018.03
Politique sur la rémunération - Personnel Cadre et non syndiqué -
Augmentations salariales au 31 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-02-013.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'accorder au 31 mars 2015 une augmentation de % de la masse salariale au personnel cadre et non syndiqué, incluant l'augmentation des échelles salariales de %, l'évaluation de la performance de % de la masse salariale et une enveloppe d'ajustement salarial pour des cas d'équité interne de %;

2. d'approuver la matrice d'augmentation salariale selon les paramètres suivants :

CA 2015-03-018.04
Programme de bonification 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-02-013.02], **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire les programmes de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué et des cadres du secteur des ventes pour l'exercice financier 2015-2016.

CA 2015-03-018.05

CA 2015-03-019

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-03-020

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi **30 avril**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENT :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-04-021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-04-022 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-04-022.01

CA 2015-04-022.02

CA 2015-04-022.03

CA 2015-04-022.04

CA 2015-04-022.05

CA 2015-04-023

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-04-023.01**Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 mars 2015**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-04-023.02**Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 avril 2015 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-04-023.03

CA 2015-04-023.04 Cartes-cadeaux Blackhawk et InComm – Option de renouvellement
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la deuxième option de renouvellement prévue au contrat, soit du 30 août 2015 au 29 août 2016, à INCOMM CANADA PREPAID INC., représentant une provision de \$;
2. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, soit du 21 novembre 2015 au 20 novembre 2016, à BLACKHAWK, représentant une provision de \$.

CA 2015-04-023.05
Application SIGMA – Services de maintenance et de développement –
Négociation de gré à gré

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de maintenance et de développement pour la solution SIGMA, un contrat à 9103-7309 QUÉBEC INC, représentée par _____, pour une période de quatre (4) ans s'échelonnant de mai 2015 à avril 2019, représentant une provision de _____ \$.

CA 2015-04-023.06

Plateforme technologique SAQ B2B – Développement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement du contrat de licence ainsi que celui pour les frais de support et d'hébergement de la plateforme SAQ B2B, à GLOBAL WINE & SPIRITS, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017 représentant une provision de _____ \$. Il est entendu que la Société des alcools du Québec pourra se prévaloir de trois (3) options de renouvellement d'une année chacune qui pourraient représenter une provision maximale de _____ \$ et une provision totale de _____ \$ sur cinq (5) ans;
2. d'abroger les résolutions CPC 2015-02-010.04 et CA 2015-03-016.07.

CA 2015-04-023.07

Succursale Sainte-Perpétue (N° 33853) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-018.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Ste-Perpétue (N° 33853) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-03-018.01.

CA 2015-04-023.08 Succursale Campanile (N° 33600) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-018.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Campanile (N° 33600) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-03-018.02.

CA 2015-04-024 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-04-024.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et
de communications tenue le 28 janvier 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-04-024.02
Compte-rendu de la 3^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et
de communications du 29 avril 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance. Il mentionne que deux sujets ont été retirés de l'ordre du jour.

CA 2015-04-025 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-04-026 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le jeudi 7 mai, à compter de 08 h 30.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTS :

Madame Danièle Bergeron
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-05-027.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 6 mai 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-05-027.02

Vice-président à la commercialisation - Nomination

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-03-018], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Jacques Farcy, vice-président à la commercialisation, au salaire annuel de 230 000 \$, au plus tard le 25 mai 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2015-05-027.01.03

Vice-président aux technologies de l'information - Nomination

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-03-019], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 15 juin 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2015-05-028

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 27 août 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 4 juin, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Monsieur Stéphane Garon

ABSENTS :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent des sujets à y ajouter et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

CA 2015-06-029

CA 2015-06-030 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 30 AVRIL 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-06-031 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 7 MAI 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-06-032 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le président du conseil fait rapport aux membres du conseil d'administration des dossiers ayant retenu son attention au cours des dernières semaines.

CA 2015-06-033 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-06-033.01

CA 2015-06-033.02

CA 2015-06-033.03

CA 2015-06-033.04

CA 2015-06-033.05

CA 2015-06-033.05
(suite)

il est unanimement résolu:

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la négociation, de gré à gré, d'une entente pour l'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, une provision maximale de _____ dollars, pour une période de deux ans.
2. d'autoriser, par conséquent, l'annulation de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'un intégrateur.

CA 2015-06-033.06

CA 2015-06-034

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2015-06-034.01

Procès-verbal de la 2 ^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 avril 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-034.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 3 juin 2015 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2015-06-035

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-06-035.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 avril 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-035.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 28 mai 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-06-035.03 Service de marketing relationnel – Cossette Communication – Option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer les deux années d'options de renouvellement prévues au contrat, pour le volet stratégique de SAQ *Inspire*, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2017, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de de dollars;

... /

2. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour le volet de la gestion des communications, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de _____ dollars.

CA 2015-06-035.04

Firme de communication marketing – Sid Lee – Première année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, pour l'établissement de stratégies de marchandisage et pour le développement de campagnes publicitaires et promotionnelles, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2016, un contrat à SID LEE INC. représentant une provision d'environ _____ \$ selon les termes et conditions prévus à l'appel d'offres SP-1631.

CA 2015-06-035.05

Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines – Employeur D RH – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat d'utilisation et d'hébergement du logiciel Employeur D RH, à DESJARDINS SERVICES DE PAIE ET DE RH, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018, une provision de \$ incluant une contingence de %.

CA 2015-06-035.06

Services de transport terrestre TTP 2011 – Troisième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la troisième année d'option de renouvellement prévue au contrat, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, aux soumissionnaires suivants pour les différentes destinations selon une provision globale de \$ USD et \$ CAD répartie de la façon suivante :

2. d'accorder une provision de coûts variables de \$ USD et de \$ CAD pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis.

CA 2015-06-035.07

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la poursuite du partenariat d'affaires avec PwC, pour les services de consultation et d'accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'audit d'optimisation de la vice-présidence à la commercialisation, à PWC, une provision supplémentaire de \$ portant l'ensemble du dossier d'optimisation à \$.

CA 2015-06-036

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-06-036.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 18 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-036.02
Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit du 3 juin 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Brunet soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-06-036.03
États financiers consolidés – Exercice clos le 28 mars 2015

Après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-02-009.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, tels que présentés, les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 28 mars 2015;
2. de mandater M. Sylvain Simard et Mme Johanne Brunet pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient M. Séguin pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

CA 2015-06-036.04

Revue financière - Rapport annuel 2015 – Exercice clos le 28 mars 2015

est unanimement résolu :

1. d'approuver la revue financière et le rapport annuel 2015.

, il

... /

CA 2015-06-036.05

Communiqué de presse – États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie corrigée sous pli séparé et après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 mars 2015.

CA 2015-06-036.06

CA 2015-06-036.07

CA 2015-06-036.08
Auditeurs externes – Option de renouvellement – Recommandation du
gouvernement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris
connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-02-016], il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement l'exercice de l'option de renouvellement prévue au contrat de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, pour effectuer une mission d'audit de l'information financière, pour les exercices financiers se terminant le 26 mars 2016, le 25 mars 2017 et le 31 mars 2018, le tout suivant les termes définis au contrat.

CA 2015-06-037

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-06-037.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 18 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-037.02

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 6 mai 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-037.03

Compte-rendu de la 4^e séance du comité des ressources humaines du 3 juin 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

... /

CA 2015-06-037.04

Évaluation de la performance 2014-2015 – Révisions salariales 2015 et
Bonification 2014-2015 - Vice-présidents

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser les augmentations salariales et la bonification de chacun des vice-présidents conformément au montant indiqué au tableau de rémunération 2015 et ce, rétroactivement au 31 mars 2015;

CA 2015-06-037.05

Évaluation de la performance 2014-2015 – Révision salariale 2015 et
Bonification 2014-2015 – Président et chef de la direction - Alain Brunet

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser à M. Alain Brunet une augmentation salariale de 4 % de son salaire de base selon la matrice d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2015 [CR 2015-02-013 et CA 2015-03-018.03];
2. d'autoriser, conformément au décret 1204-2013 du 20 novembre 2013 de M. Alain Brunet, le versement d'un boni de 46 297 \$ représentant 12,33 % de son salaire au 28 mars 2015 et ce, selon le programme en vigueur.

CA 2015-06-037.06

Gestion de la performance 2015-2016 – Objectifs – Président et chef de direction – M. Alain Brunet

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs 2015-2016 du président et chef de la direction.

CA 2015-06-038

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 15 octobre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le **jeudi 27 août**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard (au téléphone)
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE :

Madame Hélène Lévesque

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-07-039

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 JUIN 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-07-040

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2015-07-040.01

Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement

La présidente du conseil souligne que suivant l'article 13 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit désigner, selon ses priorités, l'un des présidents des comités visés à l'article 19 pour remplacer la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement.

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines.

CA 2015-07-040.02

Calendrier des séances du conseil d'administration et ses comités - 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, ils approuvent le calendrier de l'année 2016 des séances du conseil d'administration et de ses comités.

CA 2015-07-040.03

Formation des comités du conseil 2015

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-031], **il est unanimement résolu** :

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Céline Blanchet, Mme Nicole Diamond Gélinas et Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance comme membres de ce comité.

... /

2. de nommer M. Thierry Dorval comme président de ce comité et Mme Hélène Lévesque comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron et Mme Nicole Diamond Gélinas comme membres de ce comité;
4. de nommer M. Jean-Marie Toulouse comme président de ce comité et Mme Lyne Bouchard ainsi que M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

Comité des ressources humaines :

5. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité et à Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance et M. Jean-Marie Toulouse comme membres de ce comité;
6. de nommer Mme Hélène Lévesque et M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

7. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron comme présidente du comité et à Mme Céline Blanchet, Mme Lucie Martel, Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Alain Brunet et M. Thierry Dorval comme membres de ce comité;
8. de nomme Mme Lyne Bouchard comme membre de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2015-07-041

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-07-041.01

CA 2015-07-041.02

CA 2015-07-041.03

CA 2015-07-041.04
Plan stratégique 2016-2018 – Amendement et recommandation au
gouvernement

Après étude du document soumis et discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie amendée est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CA 2015-03-015.08

... /

CA 2015-07-041.05

CA 2015-07-042 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-07-042.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 4 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-042.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 août 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-07-042.03

Acquisition des services professionnels pour modifier l'application mobile
SAQ

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.02], **il est unanimement résolu :**

1. de ratifier, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], l'entente négociée de gré à gré avec TECHSOLCOM, pour des services professionnels requis par le projet de mobilité transactionnelle, dont les travaux prennent fin le 30 novembre 2015, une provision additionnelle de \$ portant le coût total à \$.

CA 2015-07-042.04

Gestion par catégories – Logiciel de planographie – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

afin

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.03], il est unanimement résolu :

1. de ratifier le versement d'une somme de _____ à SYSTEMATIX TECHNOLOGIES INC. pour des services de gestion de changement, de formation et de mise à niveau de l'application;
2. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour des services professionnels pour la mise à niveau et l'évolution du logiciel de planographie et pour d'éventuelles modifications découlant de l'évolution des stratégies commerciales de la Société, un contrat à SYMPHONY EYC (anciennement Aldata), pour une période de trois ans, se terminant le 31 mars 2018, une provision de _____ \$.

CA 2015-07-042.05

Maison d'édition et de publication commerciale – Appel d'offres SP-1583 – Deuxième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.04], **il est unanimement résolu** :

1. d'exercer la deuxième et dernière année d'option de renouvellement prévue au contrat SP 1583 - Maison d'édition et de publications commerciales, une provision de \$, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, à TVA ACCÈS INC.

CA 2015-07-042.06

Succursale *Express* Notre-Dame-de-Grâce (rue Sherbrooke ouest)
(N° 23092) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-026.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Express* Notre-Dame-de-Grâce (N° 23092) pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019 aux mêmes clauses et conditions du bail présentement en vigueur, à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera à \$ le mètre carré et de la clause bris de vitrine qui sera maintenant à la charge de la SAQ.

CA 2015-07-042.07
Succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) – Prolongation
– Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-026.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. Les loyers annuels de base présentement en vigueur demeureront les mêmes, soit ;

CA 2015-07-042.08
Succursale *Express* Sainte-Thérèse (rue Saint-Charles) (N° 23212) –
Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-026.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Ste-Thérèse/ rue St-Charles (N° 23212) pour une période de trois (3) ans, soit du 4 décembre 2015 au 3 décembre 2018, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. Le loyer annuel de base de la prolongation demeurera à \$ le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 230,40 mètres carrés.

CA 2015-07-042.09

Succursale Centre Le Boulevard (N° 23344) – Prolongation –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-026.04], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Centre Le Boulevard (N° 23344), dont l'échéance est le 30 avril 2016, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2019 aux mêmes frais, clauses et conditions, à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera à \$ le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 811,11 mètres carrés.
2. de plus, sur préavis écrit de 90 jours, la SAQ aura le privilège d'exercer une option de renouvellement de deux (2) ans aux mêmes frais, clauses et conditions de la prolongation, à l'exception du loyer annuel de base de l'option qui sera à \$ le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 811,11 mètres carrés.

CA 2015-07-043

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-07-043.01
Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 3 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-043.02
Compte-rendu de la 3^e séance du comité d'audit du 26 août 2015 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2015-07-043.03
Rapport financier intermédiaire – 1^{er} trimestre 2015-2016

CA 2015-07-044

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-07-044.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 3 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-044.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 26 août 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Lafrance soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-07-044.03
Politique des dons et commandites - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-023], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la politique de dons et commandites de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2011-06-029.02 et CA 2011-07-050.11.

CA 2015-07-044.04
Plan de développement durable 2016-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-026], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. de recommander au conseil d'administration de déposer à l'Assemblée nationale le plan d'action de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec selon le gabarit proposé par le gouvernement.

CA 2015-07-044.05
Politique de confidentialité - Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-027], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la politique de confidentialité de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-07-044.06
Ombudsman des relations d'affaires et du personnel – Renouvellement de contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-028], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 à un tarif horaire révisé à _____ dont copie du contrat est jointe en annexe « E » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Note (1) : Le tarif horaire sera révisé suite à la publication par Statistiques Canada de l'indice des prix à la consommation 2015.

CA 2015-07-044.07
Nomination d'un administrateur par la Société des alcools du Québec au conseil d'administration de Global Wine & Spirits

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-029], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer M. Jean-François Bergeron administrateur au conseil d'administration du commandité 9095-4447 Québec inc. de Global Wine & Spirits en remplacement de M. Jean-François Thériault;

2. d'amender l'alinéa 1 de la résolution CA 2014-01-004.07.

CA 2015-07-045 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES

CA 2015-07-045.01 Procès-verbal de la 4 ^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 mai 2015
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-046 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2015-07-047 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 3 décembre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **jeudi 15 octobre**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-08-048 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 27 AOÛT 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-08-049 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2015-08-049.01

CA 2015-08-049.02

CA 2015-08-050

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-08-050.01

CA 2015-08-050.02

CA 2015-08-050.03

CA 2015-08-050.04

CA 2015-08-050.05

CA 2015-08-051

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-08-051.01
Procès-verbal de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 août 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

... /

CA 2015-08-051.02
Compte-rendu de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 13 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-051.03

CA 2015-08-051.04
Gestion du parc de véhicules automobiles – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de la gestion de la flotte de véhicules automobiles, une prolongation du contrat à DERAGON LOCATION INC, pour une période de 4 mois, représentant une provision de \$ (excluant les taxes).

CA 2015-08-051.05

Contrat de support et maintenance du logiciel de gestion des douanes –
Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

-

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un contrat négocié de gré à gré, pour le renouvellement de services de support et de maintenance pour le logiciel de gestion des douanes, représentant une provision de \$, à MANAGEMENT SYSTEMS RESOURCE, pour une période de deux ans, s'échelonnant du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2017.

CA 2015-08-051.06
Services de paiement électronique – SP- 1560 - Écart à la commande

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], une provision supplémentaire de \$ à SERVICE AUX COMMERÇANTS TD et ce, jusqu'au 30 septembre 2018.

CA 2015-08-051.07

la

... /

CA 2015-08-051.08
Succursale Asbestos (N° 23117) – Prolongation – Négociation de gré
à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-031.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Asbestos (N° 23117), pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-06-031.01.

CA 2015-08-051.09
Succursale Saint-François (N° 23182) – Prolongation – Négociation
de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-031.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Saint-François. (N° 23182), pour une période de deux (2) ans, soit du 16 août 2016 au 15 août 2018 le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-06-031.02.

CA 2015-08-051.10

CA 2015-08-052

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2015-08-052.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 août 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

... /

CA 2015-08-052.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 14 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-052.03

CA 2015-08-052.04

Festival International de Jazz de Montréal

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015095-038.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL, pour l'année 2016, pour un montant total de \$, représentant une contribution financière de \$ et une contribution en produits de \$.

... /

CA 2015-08-052.05
Coupe Rogers

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec COUPE ROGERS, pour l'année 2016, pour un montant total de \$, représentant une contribution financière de \$ et une contribution en produits de \$.

CA 2015-08-052.06
Mondial des cultures de Drummondville

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec MONDIAL DES CULTURES DE DRUMMONDVILLE, pour l'année 2016, pour un montant total de \$, représentant une contribution financière de \$ et une contribution en produits de \$.

CA 2015-08-052.07
Festival Juste pour Rire

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec FESTIVAL JUSTE POUR RIRE, pour l'année 2016, pour un montant total de \$, représentant pour une contribution financière de \$ et une contribution en produits de \$.

CA 2015-08-052.08
La Grande Dégustation de Montréal

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-08-038.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative de 2 ans avec LA GRANDE DÉGUSTATION DE MONTRÉAL, pour les années 2016 et 2017, pour un montant total de \$, représentant une contribution financière annuelle de \$.

CA 2015-08-052.09

CA 2015-08-052.10

CA 2015-08-053

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-08-053.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 mai 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-08-053.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-053.03

CA 2015-08-053.04
Programme d'escompte en succursale 2016-2017

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-031], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2016-2017, à compter du 1^{er} avril 2016, dont copie du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

.../

CA 2015-08-053.05

Renouvellement de contrats de travail – Vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le renouvellement du contrat de travail entre la Société des alcools du Québec et Mme Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines et ce, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.
2. d'approuver le renouvellement du contrat de travail entre la Société des alcools du Québec et Mme Suzanne Paquin, secrétaire générale et vice-présidente aux services juridiques et ce, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.

CA 2015-08-053.06

Vice-président et chef de la direction financière - Nomination

La secrétaire ayant distribué séance tenante les documents portant sur la recommandation pour la nomination du vice-président et chef de la direction financière,

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-038], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de M. Raymond Paré comme vice-président et chef de la direction financière, au salaire annuel de 300 000 \$, à compter du 16 novembre 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur depuis le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2015-08-054

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2015-08-055

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 janvier 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 3 décembre, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENT :

Monsieur Sylvain Lafrance

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y retirer un sujet et n'avoir aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour.

CA 2015-09-056 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 15 OCTOBRE 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-09-057 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2015-09-057.01

CA 2015-09-057.02

CA 2015-09-057.03

CA 2015-09-057.04

CA 2015-09-058

SUJETS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2015-09-058.01

CA 2015-09-059

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-09-059.01

CA 2015-09-059.02

CA 2015-09-059.03

CA 2015-09-059.04

CA 2015-09-059.05

CA 2015-09-059.06

Nomination d'un administrateur – Global Wine & Spirits

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu:**

1. de nommer M. Raymond Paré administrateur au conseil d'administration du commandité 9095-4447 Québec inc. de Global Wine & Spirits en remplacement de M. Richard Genest;
2. d'amender l'alinéa 1 de la résolution CA 2005-02-007.

CA 2015-09-059.07

CA 2015-09-059.08

CA 2015-09-060

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-09-060.01

Procès-verbal de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 13 octobre 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-09-060.02

Compte-rendu de la 7^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 2 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-09-060.03

Service d'hébergement de la plateforme « Adobe Scene 7 » -
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-035.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-096.06], la prolongation du contrat d'hébergement de la plateforme « ADOBE SCENE 7 », à NET CYCLOPS INC., pour la période s'échelonnant du 14 janvier 2016 au 13 janvier 2017, représentant une provision de \$.

CA 2015-09-060.04

Acquisition de services professionnels pour modifier l'application mobile de la SAQ – Négociation de gré à gré – Écart à la commande

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-035.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour des services professionnels requis par le projet de mobilité transactionnelle, l'ajout d'une provision

additionnelle de \$ portant le coût total à \$, à TECHSOLCOM, et ce, pour la période s'échelonnant jusqu'au 30 avril 2016;

2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2015-05-025.02 et CA 2015-07-042.03.

CA 2015-09-060.05

Services de communications électroniques (Infolettres) – Écart à la commande

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-035.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], un écart à la commande octroyée à REP SOLUTION INTERACTIVE INC. au montant de \$, pour la période se terminant le 3 décembre 2015. Dans l'éventualité où COSSETTE COMMUNICATION INC. ne serait pas en mesure de remédier aux problématiques d'envoi d'infolettres, une provision supplémentaire globale au montant de \$, et ce, pour une période de 18 mois à compter du 3 décembre 2015.

.../

CA 2015-09-060.06

Agence de placement média – Regroupement gouvernemental
Première option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-035.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat de COSSETTE COMMUNICATION INC., représentant une provision de \$, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

CA 2015-09-060.07

Politique sur l'accessibilité universelle - Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la politique sur l'accessibilité universelle de la Société des alcools du Québec dont copie du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

.../

CA 2015-09-060.08
Plan de développement du réseau des succursales et des agences
SAQ - 2016-2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences SAQ 2016-2017;
2. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la négociation de gré à gré pour une prolongation des baux pour les succursales suivantes : Cowansville (N° 23067), Plaza Gatineau (N° 23130), Fabreville (N° 23181), Morin Heights (N° 23223), Matane (N° 33624), Promenades Saint-Bruno (N° 23325), Baie-d'Urfé (N° 23015), Fleury (N° 23036), Dorval (N° 23029), Terminus Longueuil (N° 23206), Terrebonne (N° 23144), Fairview Pointe-Claire (N° 23159) et Complexe Les Ailes (N° 23113).

CA 2015-09-060.09
Succursale Notre-Dame Est St-Donat (N° 23091) – Nouveau bail -
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un nouveau bail avec 9069-8689 QUÉBEC INC. pour une période de dix (10) ans le tout suivant les termes à la résolution CPC 2015-07-036.04.

CA 2015-09-060.10 Succursale Mail Champlain (N° 23193) – Nouveau bail - Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un nouveau bail avec FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR pour une période de 10 ans, le tout suivant les termes à la résolution CPC 2015-07-036.05.

CA 2015-09-060.11
Succursale Napierville (N° 23333) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.06], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Napierville (N° 23333), dont l'échéance est le 30 novembre 2016, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2019 le tout suivant les termes de la résolution CPC 2015-07-036.06.

CA 2015-09-060.12
Succursale Oka (N° 23351) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.07], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale

Oka (N°23351), dont l'échéance est le 2 décembre 2016, pour une période de cinq (5) ans, le tout suivant les termes à la résolution CPC 2015-07-036.07.

CA 2015-09-060.13 Succursale Charlesbourg, boul. du Lac (N° 33601) – Prolongation – Négociation de gré à gré
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.08], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Charlesbourg/ boulevard du Lac (N° 33601), dont l'échéance est le 10 septembre 2016, pour une période de cinq (5) ans, le tout suivant les termes de la résolution CPC 2015-07-036.08.

CA 2015-09-060.14 Succursale Dépôt Trois-Rivières (N° 33623) – Prolongation – Négociation de gré à gré
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

.../

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-036.09], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Trois-Rivières (N° 33623), dont l'échéance est le 31 août 2017, pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2022 le tout suivant les termes de la résolution CPC 2015-07-036.09.

CA 2015-09-061

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-09-061.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 26 août 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-09-061.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 2 décembre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-09-061.03

Plan de mission d'audit des états financiers – Exercice se terminant le 26 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-04-029], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le calendrier et le plan de mission pour l'exercice se terminant le 26 mars 2016;

.../

2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2015-2016, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton.

CA 2015-09-061.04
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Autorisation de signature bancaire

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-04-030], **il est**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence la résolution CA 2014-07-054.06.

CA 2015-09-061.05
Plan d'audit interne : septembre 2015 à mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-04-031.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, avec les modifications demandées, le plan d'audit interne s'échelonnant de septembre 2015 à mars 2017

CA 2015-09-062

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2015-09-063

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 24 mars 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 28 janvier, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTES :

Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter et d'intervenir certains sujets de l'ordre du jour.

... /

CA 2016-01-001 HUIS CLOS AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2016-01-003 SUJETS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2016-01-003.01

CA 2016-01-003.02

CA 2016-01-004

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-01-004.01

CA 2016-01-004.02

.../

CA 2016-01-004.03

CA 2016-01-005 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2016-01-005.01

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 14 octobre 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-01-005.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 27 janvier 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2016-01-006 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2016-01-006.01

Procès-verbal de la 7^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 2 décembre 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-01-006.02

CA 2016-01-006.03

Acquisition de services professionnels – Développement de l'application mobile de la SAQ — Techsolcom

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-004.02], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la négociation d'une entente de gré à gré avec TECHSOLCOM, pour des services professionnels de développement de l'application mobile SAQ, représentant une provision de _____ pour la période s'échelonnant du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017.

.../

CA 2016-01-006.04
Contrat d'utilisation du logiciel Google Maps API Premier — Prolongation
– Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-004.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la négociation d'une entente de gré à gré avec GOOGLE INC pour les services de Google Maps API Premier, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 représentant une provision de

CA 2016-01-006.05
Plateforme de commerce électronique SAQ B2B – Frais d'utilisation, de support et d'hébergement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-004.03], il est unanimement résolu :

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], un contrat pour des services professionnels pour l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B à GLOBAL WINE & SPIRITS, représentant une provision au montant de _____ pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

CA 2016-01-006.06
Mise à niveau JD Edwards — Finances

CA 2016-01-006.06
(suite)

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-004.05], il est unanimement résolu :

- d'autoriser la réalisation, par phases, du projet « Parc applicatif – Mise à niveau JD Edwards » à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire de dollars,

... /

- d'autoriser, pour la réalisation de la phase 1 « Parc applicatif – Mise à niveau de JD Edwards Finances »,

et

ce, pour la période s'échelonnant du 1^{er} mars 2016 au 31 août 2017;

- d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], à même l'enveloppe budgétaire prévue à l'alinéa 1, la négociation des ententes de gré à gré suivantes :
 - a) une entente de gré à gré avec Oracle, fournisseur du système JD Edwards, pour des services d'un expert de domaine, représentant une enveloppe budgétaire de ;
 - b) une entente de gré à gré avec Oracle, fournisseur du système JD Edwards, pour l'achat des logiciels « One View Reporting (OVR) », « User Productivity Kit (UPK) » et « Golden Gate », représentant un montant de ;
 - c) une entente de gré à gré avec KPMG pour des services-conseils, représentant une enveloppe budgétaire de

CA 2016-01-006.07

Succursale Baie-d'Urfé (N° 23015) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Baie-d'Urfé (N°23015) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.01.

CA 2016-01-006.08 Succursale Dorval (N° 23029) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Dorval (N°23029) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.02.

CA 2016-01-006.09
Succursale Fleury (N° 23036) – Nouveau bail – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un bail de
avec le propriétaire CORPORATION FIRST CAPITAL (FLEURY) INC. le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.03.

CA 2016-01-006.10
Succursale Cowansville (N° 23067) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.04], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Cowansville (N° 23067) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.04.

CA 2016-01-006.11 Succursale Auteuil (N° 23236) et Succursale Vimont (N° 23188) – Nouveau bail – Fusion

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.05], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un bail de 15 ans négocié de gré à gré avec le propriétaire BANGEL CONSTRUCTION INC. le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.05.

CA 2016-01-006.12
Succursale Morin-Heights (N° 23223) – Prolongation – Négociation de
gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.06], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Morin-Heights (No 23223) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-01-005.06.

CA 2016-01-006.13
Succursale Promenades St-Bruno (N° 23325) – Prolongation –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.07], il est unanimement résolu :

- d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Promenades Saint-Bruno (No 23325) le tout suivant les termes à la résolution CPC 2016-01-005.07.

CA 2016-01-006.14 Succursale Boucherville (N° 23371) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-01-005.08], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale (N° 23371) Boucherville – De Mortagne / L.-Daunais le tout suivant les termes à la résolution CPC 2016-01-005.08.

CA 2016-01-007

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2016-01-007.01

Procès-verbal de la 5^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 octobre 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-01-007.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines du 27 janvier 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2016-01-007.03

CA 2016-01-007.04

CA 2016-01-007.05

CA 2016-01-008 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2016-01-009 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 24 mars 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année **2016** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le **mardi 16 février**, à compter de **14 h 30**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTS :

Madame Lucie Martel
Monsieur Sylvain Lafrance

INVITÉ :

Monsieur Raymond Paré.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration, conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2016-02-010

COLLECTE SÉLECTIVE – RÉVISION DU TAUX PERÇU

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la révision du taux perçu par contenant vendu par la Société des alcools du Québec ;
2. d'amender les résolutions CGE 2014-05-037 et CA 2014-08-066.02.

CA 2016-02-011

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 avril 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 24 mars, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanche
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau (au téléphone)
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2016-03-012 HUIS CLOS AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-03-013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 JANVIER 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-03-014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 16 FÉVRIER 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-03-015 SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2016-03-015.01

CA 2016-03-016 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2016-03-016.01

CA 2016-03-017 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-03-017.01

CA 2016-03-017.02

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2016-2017 selon les montants suivants :

CA 2016-03-017.03

CA 2016-03-017.04

CA 2016-03-018

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES

CA 2016-03-018.01

CA 2016-03-018.02
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue
le 27 janvier 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-03-018.03
Compte-rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue
23 mars 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-03-018.04
Politique sur la rémunération du personnel cadre et non syndiqué –
Augmentations salariales au 27 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-02-012.01], il est unanimement résolu :

1. d'accorder, au 27 mars 2016, une augmentation pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué, incluant :
 - l'augmentation des échelles salariales de pour le personnel cadre et non syndiqué et pour celle des vice-présidents;
 - une enveloppe d'ajustement salarial pour des cas d'équité interne représentant
2. d'approuver la matrice d'augmentation salariale selon les paramètres suivants :

... /

CA 2016-03-018.05 Programmes de bonification 2016-2017

Les membres du comité conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-02-012.02], il est unanimement résolu :

1. de reconduire, pour l'année 2016-2017, le programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué et des cadres du secteur des ventes pour l'exercice financier 2016-2017 en modifiant :
 - un indicateur lié à la composante budgétaire qui sera réparti de la façon suivante :
 - i. la pondération des charges d'exploitation sur ventes nettes sera
 - ii. et, celle de la performance liée aux charges nettes, excluant les revenus, le remboursement, les dépenses capitalisables et l'amortissement
2. de reconduire, pour l'année 2016-2017, le programme de bonification des employés membres du Syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec en harmonisant la mesure de la performance budgétaire avec celle du programme du personnel cadre et

... /

non syndiqué soit, le ratio des charges d'exploitation nettes sur ventes nettes;

3. de reconduire, pour l'année 2016-2017, le programme de bonification des employés membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec en ajoutant un déclencheur lié à l'atteinte du résultat net pour l'indicateur du coût/caisse.

CA 2016-03-018.06

Sur ce, Mme Bouchard se joint à la séance.

CA 2016-03-019

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2016-03-019.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue
le 26 janvier 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-03-019.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue
le 22 mars 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-03-019.03

Acquisition de service de transport international maritime – TMP 2013 –
Deuxième année d'option de renouvellement 2016-2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la

... /

recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-009.01], il est unanimement résolu :

	Coût de transport 2015-2016 <i>Produits SAQ</i>	Coût de transport 2015-2016 <i>Bières hors répertoire</i>	Coût de transport 2016-2017 <i>Produits SAQ</i>	Coût de transport 2016-2017 <i>Bières hors répertoire</i>	Coût total annuel 2016-2017
Albatrans					
DHL Gori					
Euroworld					
HapagLloyd					
JF Hillebrand					
TOTAL					

2. d'accorder une marge de manœuvre
pour couvrir toute variation du volume à transporter,
répartition entre les points d'origine, surcharge de carburant et flexibilité
requis dans la gestion des opérations ;

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2016-03-019.04
Services de distribution et de vente de cartes-cadeaux – SI 4206
Blackhawk – Deuxième et dernière option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02.009.02], **il est unanimement résolu :**

d'exercer la deuxième et dernière année d'option de renouvellement prévue au contrat, pour la période du 21 novembre 2016 au 20 novembre 2017

CA 2016-03-019.05 Service de distribution et de vente de cartes-cadeaux – SI 4206 InComm – Demande de négociation de gré à gré
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-009.03], il est unanimement résolu :

d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de distribution et de ventes des cartes-cadeaux dans des points de vente externes à la Société des alcools du Québec, pour la période du 30 août 2016 au 29 août 2019, un contrat négocié de gré à gré représentant une provision de
à InCOMM CANADA PREPAID INC.

CA 2016-03-019.06 Services professionnels spécialisés <i>WebSphere Commerce Server Enterprise</i> - Entente-cadre avec Société Conseil Groupe LGS - Négociation de gré à gré
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-009.04], il est unanimement résolu :

d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services professionnels spécialisés avec le logiciel *WebSphere Commerce Server Enterprise*, un contrat à la SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS

... /

CA 2016-02-019.07

Services de fabrication et de distribution d'uniformes - Employés de succursale – SP 1642 – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

--

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-009.07], il est unanimement résolu :

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour la fabrication et la distribution des uniformes des employés de succursale, un contrat négocié de gré à gré, à LOGISTIK UNICORP

... /

CA 2016-03-019.08
Succursale Saint-Joseph-du-Lac (N° 23198) – Nouveau bail –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-010.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un bail de 10 ans négociée de gré à gré à IMMEUBLES MARCHÉ ST-JOSEPH DU LAC INC. le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-02-010.02.

CA 2016-03-019.09
Succursale Boucherville (de Mortagne/L-Daunais) (N° 23371) – Nouveau bail – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-010.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un bail de 15 ans négociée de gré à gré à LES CENTRES D'ACHATS BEAUWARD LTÉE le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-02-010.03.

CA 2016-03-019.10

Succursale SAQ *Dépôt* Gatineau (N° 23451) – Appel d'offres L 0528-451

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-010.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un bail de 15 ans à FIRST CAPITAL (GATINEAU) CORPORATION INC le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2016-02-010.04.

CA 2016-03-019.11
Succursales – Prolongations

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-02-010-05], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Lennoxville (N° 23058), la succursale Fabreville (N° 23181), la succursale Matane (N° 33624) et la succursale Grande-Vallée (N° 33862) selon les conditions présentées au document soumis.

CA 2016-03-020 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2016-03-020.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 2 décembre 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-03-020.02
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 23 mars 2016 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2016-03-021 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2016-03-022 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 2 juin 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 28 avril, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

CA 2016-04-023 HUIS CLOS AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-04-024 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 MARS 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, dont ils ont reçu copie sous pli séparé, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté avec la modification suivante :**

1. en retirant la troisième phrase du troisième paragraphe de la résolution CA 2016-03-017.02;

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2016-04-025 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2016-04-025.01

CA 2016-04-025.02

CA 2016-04-025.03

CA 2016-04-026

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-04-026.01

CA 2016-04-026.02

CA 2016-04-026.03

CA 2016-04-026.04

CA 2016-04-026.05

CA 2016-04-027

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2016-04-027.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 22 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-04-027.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 avril 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-04-027.03
Plan marketing 2016-2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-03-015.04], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan marketing 2016-2017.

CA 2016-04-027.04

CA 2016-04-027.05
Distribution de circulaires et encarts – Publisac – Demande de prolongation du contrat SP-1621

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-03-016.02], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat SP-1621 intervenu entre la Société des alcools du Québec et MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C., comportant une provision pour la distribution de sa circulaire dans Publisac et ce, pour une durée de six (6) mois, soit du 31 mars 2016 au 30 septembre 2016.

CA 2016-04-027.06 Succursale Fort-Coulonge (N° 23031) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-03-017.02], il est unanimement résolu :

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Mansfield-et-Pontefract (Fort Coulonge), (N° 23031) dont l'échéance est le 28 septembre 2017 pour une période de cinq (5) ans, soit du 29 septembre 2017 au 28 septembre 2022, aux mêmes frais, clauses et conditions.

CA 2016-04-027.07
Succursale Waterloo (N° 23045) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-03-017.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Waterloo (N° 23045) dont l'échéance est le 29 mai 2017 pour une période de cinq (5) ans, soit du 30 mai 2017 au 29 mai 2022, aux mêmes frais, clauses et conditions.
2. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de pour fins d'aménagement.

CA 2016-04-027.08
Succursale Rigaud (N° 23063) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-03-017.04], **il est unanimement résolu :**

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Rigaud (N°23063), dont l'échéance est le 14 mai 2017, pour une période de deux (2) ans, soit du 15 mai 2017 au 14 mai 2019 aux mêmes frais, clauses et

conditions à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera maintenant à

CA 2016-04-028

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2016-04-028.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 27 janvier 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-04-028.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 25 avril 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2016-04-028.03

CA 2016-04-028.04

CA 2016-04-028.05

CA 2016-04-028.06

CA 2016-04-029

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet et Mme Martine Comtois quittent la séance.

... /

CA 2016-04-030

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 25 août 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **jeudi 2 juin**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE :

Madame Lyne Bouchard

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'en retirer un sujet et n'avoir aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour.

... /

CA 2016-05-031

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 AVRIL 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2016-05-032

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2016-05-032.01

CA 2016-05-032.02

CA 2016-05-032.03

CA 2016-05-033

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-05-033.01

CA 2016-05-033.02
Plan stratégique 2016-2018 - Amendement – Recommandation au
gouvernement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document dont ils ont reçu copie, par courriel, le document présentant les modifications apportées au Plan stratégique 2016-2018 [CA 2016-05-033-01] et après réception de leurs commentaires reçus par courrier électronique, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation des amendements au Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CA 2015-07-041.04

CA 2016-05-033.03

CA 2016-05-033.03
(suite)

CA 2016-05-033.04

CA 2016-05-033.05
Rapport annuel 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé et après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport annuel 2016.

CA 2016-05-033.06

CA 2016-05-034

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2016-05-034.01**Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 25 avril 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-05-034.02**Compte-rendu de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 26 mai 2016 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-05-034.03

CA 2016-05-034.04
Succursale St-Eustache – Arthur-Sauvé (N° 23090) – Nouveau bail –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

... /

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-020.02], il est unanimement résolu :

1. de louer de LES CENTRES D'ACHATS BEAUWARD LTÉE, pour une période de 15 ans, un local à construire qui sera situé sur le boulevard Arthur Sauvé (numéro civique à être créé) - lot # 3 746 307 à St-Eustache - d'une superficie d'environ 626 mètres carrés, mesures intérieures. La superficie qui devra être inscrite au bail sera déterminée par un mesurage physique des lieux selon les règles de mesurage de la SAQ.

Le loyer annuel de base sera de
durée du bail.

le mètre carré pour toute la

... /

2. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de \$ pour fins d'aménagement.

CA 2016-05-034.05
Succursale Rockland (N° 23151) – Prolongation – Négociation de gré à gré

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-020.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Centre Rockland (N° 23151), dont l'échéance est le 14 juillet 2016 pour une période d'un (1) an, soit du 15 juillet 2016 au 14 juillet 2017 aux mêmes frais, clauses et conditions à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera réduit à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 1 575,40 mètres carrés.

... /

CA 2016-05-034.06 Services de transport terrestre – Canada, États-Unis et Mexique - TTP 2016
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-021.01], il est unanimement résolu :

1. d'octroyer, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, un contrat aux soumissionnaires ci-dessous, pour les différentes destinations,

Volume en devise CAD	Coût de transport recommandé 2016-2017	Coût de transport recommandé 2017-2018
TRANSPORTEURS RECOMMANDÉS		
Gonthier Transport		
Fuel Transport		
Hyphen		
Mexuscan		
Robert Transport		
Thomson		
Autorisation demandée (sans coûts variables)		
Total 2016-2018		
Coûts variables		
Autorisation demandée CAD (avec coûts variables)		
Volume en devise USD	Coût de transport recommandé 2016-2017	Coût de transport recommandé 2017-2018
TRANSPORTEURS RECOMMANDÉS		
Albatrans		
Axsun		
Blueline		
TYT		
Autorisation demandée (sans coûts variables)		
Total 2016-2018		
Coûts variables		
Autorisation demandée USD (avec coûts variables)		

CA 2016-05-034.06
(suite)

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer trois (3) années d'option de renouvellement suite à l'obtention du consentement des parties ;

2. d'accorder une marge de manœuvre de
pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

3. d'autoriser le Service d'acquisition, biens et service à procéder par adjudication multiple pour un service de transport terrestre pour les bières hors répertoire, et ce, afin de répondre au modèle de production des brasseries.

Les montants déboursés pour les bières hors répertoire étant facturés directement aux distributeurs de bières, les recommandations suivantes pour les transporteurs aptes à rendre les services requis, ne sont pas individualisés et ne comportent aucun montant global.

CA 2016-05-034.07
Plan triennal 2016-2018 et bilan des réalisations 2015-2016 –
Technologies de l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-021-02], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan triennal des projets de technologies de l'information (TI) 2016-2018 et le plan annuel TI 2016-2017.

CA 2016-05-034.08
Systèmes d'infrastructures TI – Réseau de télécommunication étendu (WAN) et lignes téléphoniques en succursales – Appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-021-03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, pour des services de télécommunication étendus (WAN) et pour des services de téléphonie pour le réseau des succursales, la Société des alcools du Québec à procéder par appel d'offres public;
2. d'autoriser le vice-président aux Technologies de l'information à adjudger le contrat pour des services de télécommunication étendus (WAN) et pour des services de téléphonie pour le réseau des succursales, pour une période de cinq (5) ans, débutant après le déploiement initial des services (3 mois) et représentant une provision maximale de \$.

CA 2016-05-034-09

Services de maintenance des installations des infrastructures TI en succursales ainsi qu'aux sites administratifs

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion,

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-04-021-04], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la Société des alcools du Québec à procéder à un appel d'offres public pour des services d'entretien des équipements technologiques en succursales;

... /

2. d'autoriser le vice-président aux technologies de l'information à adjuger, au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat, pour des services d'entretien des équipements technologiques en succursales, pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2020, représentant une provision maximale

CA 2016-05-035

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2016-05-035.01.
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 23 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-05-035.02
Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit du 1^{er} juin 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-05-035.03
États financiers consolidés – Exercice clos le 26 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2016-02-008.01], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver, tels que présentés, les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 26 mars 2016;
2. de mandater Mme Johanne Brunet et M. Jean-Marie Toulouse pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration;

... /

CA 2016-05-035.04
Rapport annuel 2016 - Revue financière – États financiers consolidés –
Exercice clos le 26 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2016-02-008.02], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2016.

CA 2016-05-035.05
Communiqué de presse – États financiers consolidés – Exercice clos le 26
mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2016-02-008.03], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver le communiqué de presse des états financiers consolidés de l'exercice clos le 26 mars 2016.

CA 2016-05-035.06

CA 2016-05-035.07

CA 2016-05-036

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2016-05-036.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 23 mars 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-05-036-02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 26 mai 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-05-036.03

CA 2015-05-036.04

Évaluation de la performance 2015-2016 – Révisions salariales et Bonification - Objectifs 2016-2017 et plans de développement - Vice-présidents

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-03-021.01], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser les augmentations salariales et la bonification de chacun des vice-présidents conformément aux modifications demandées au tableau de rémunération 2016 et ce, rétroactivement au 27 mars 2016.

CA 2016-05-036.05

Évaluation de la performance 2015-2016 – Révision salariale et Bonification 2015-2016 – Président et chef de la direction - Alain Brunet

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils conviennent de tenir un huis clos pour discuter des prochains sujets.

Le président et chef de la direction se retire de la séance.

... /

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-03-021-03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser à M. Alain Brunet une augmentation salariale de de son salaire de base et ce, rétroactivement au 27 mars 2016 selon la matrice d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2016 [CR 2016-02-012 et CA 2016-03-018.04];
2. d'autoriser, conformément au décret 1204-2013 du 20 novembre 2013 de M. Alain Brunet, le versement d'un boni de 47 884 \$

CA 2016-05-036.06

Gestion de la performance 2015-2016 – Objectifs – Président et chef de direction – M. Alain Brunet

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-03-021.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs 2016-2017 du président et chef de la direction.

CA 2016-05-036.07 Structure organisationnelle haute direction
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent le président et chef de la direction à rejoindre la séance.

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-03-022.01], il est unanimement résolu :

1. de nommer Mme Martine Comtois, directrice du secrétariat général, comme secrétaire générale de la Société des alcools du Québec et secrétaire du conseil d'administration à compter du 27 juin 2016.

CA 2016-05-037

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet quitte la séance.

... /

CA 2016-05-038 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 25 août 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le jeudi 7 juillet, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

NON INVITÉS (déclaration de conflit d'intérêts) :

Madame Céline Blanchet
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance

INVITÉS :

Madame Catherine Dagenais
M. Stéphane Garon

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration, conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

.../

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2016-06-039

CA 2016-06-040

CA 2016-06-041

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 20 octobre 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 25 août, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard (par téléphone)
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet à l'ordre du jour.

CA 2016-07-042

CA 2016-07-043 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 2 JUIN 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-07-044 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 7 JUILLET 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-07-045 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2016-07-045.01

Résolution confidentielle

CA 2016-07-045.02

CA 2016-07-046

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-07-046.01

CA 2016-07-046.02

CA 2016-07-046.02
(suite)

CA 2016-07-046.02
(suite)

Après discussion, les membres du conseil d'administration ayant pris acte de l'abstention de Mme Lyne Bouchard, il est résolu à la majorité :

1. d'approuver la refonte de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation dont copie du document dûment refondu est jointe en « Annexe A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CA 2014-07-054.06;
3. d'amender la résolution CA 2015-09-061-04.

... /

CA 2016-07-046.03

CA 2016-07-046.04

CA 2016-07-046.05

CA 2016-07-047

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES**

CA 2016-07-047.01**Procès-verbal de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue
le 26 mai 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-07-047.02**Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue
le 23 août 2016 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-07-047.03

CA 2016-07-047.04
Agence de communication – Sid Lee – Option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-026.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la deuxième année d'option de renouvellement prévue au contrat pour le développement de stratégies de communication et de campagnes publicitaires et promotionnelles, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017, un contrat à SIDLEE INC., représentant une provision au montant _____ selon les termes et conditions prévus à l'appel d'offres SP-1631.

CA 2016-07-047.05
Service de courtage et portefeuille d'assurance de dommages

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05-026.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'abroger en conséquence la résolution CA 2002-09-107.

... /

2. d'autoriser l'acquisition des services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages, via une négociation de gré à gré compétitive;

CA 2016-07-047.06 Succursale Maniwaki (N° 23098) – Prolongation
--

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05.027.01] **il est unanimement résolu :**

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Maniwaki (N° 23098), dont l'échéance est le 11 mai 2017 pour une période de cinq (5) ans, soit du 12 mai 2017 au 11 mai 2022 aux mêmes frais, clauses et conditions.

CA 2016-07-047.07

CA 2016-07-047.08
Succursale Plaza Gatineau (N° 23130) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC-2016-05.027.02], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Plaza Gatineau (N° 23130), dont l'échéance est le 20 novembre 2016 pour une période de deux (2) ans, soit du 21 novembre 2016 au 20 novembre 2019 aux mêmes frais, clauses et conditions. Toutefois, le loyer annuel de base de la prolongation sera

CA 2016-07-047.09
Succursale Boucherville, boulevard du Fort St-Louis (N° 23137) –
Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05-027.04] recommandent au conseil d'administration :

... /

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Boucherville, boulevard du Fort St-Louis (N° 23137), dont l'échéance est le 10 juillet 2017 pour une période de sept (7) ans, soit du 11 juillet 2017 au 10 juillet 2024 aux mêmes frais, clauses et conditions.

3. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de \$ aux fins d'aménagement.

CA 2016-07-047.10 Succursale Montpellier (N° 23186) – Nouveau bail – Négociation de gré à gré
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05.027.05] il est unanimement résolu :

1. de louer du bailleur « 3235998 Canada inc. » pour une période de dix (10) ans, un local situé au 740, boul. Côte-Vertu - n° 150 à Montréal d'une superficie d'environ 145,20 mètres carrés, mesures intérieures. La superficie qui devra être inscrite au bail sera déterminée par un mesurage physique des lieux en présence des deux parties et selon les règles de mesurage de la SAQ.

CA 2016-07-047.10
(suite)

le loyer annuel de base sera de _____ le mètre carré pour toute la durée du bail. La SAQ paiera l'indexation de toutes les taxes imputables aux lieux loués. L'année de base sera la première année complète de la durée du bail.

2. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de _____ \$
aux fins d'aménagement.

... /

CA 2016-07-047.11
Succursale Québec, boulevard Jean-Lesage (N° 33537) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05-027.06], **il est unanimement résolu:**

1. de louer du bailleur « Édifice Les Façades inc. » pour une période de 15 ans, un local situé au 400, boul. Jean-Lesage (N° 33537) à Québec d'une superficie d'environ 534,00 mètres carrés, mesures intérieures. La superficie qui devra être inscrite au bail sera déterminée par un mesurage physique des lieux en présence des deux parties et selon les règles de mesurage de la SAQ. Le local présentement occupé par la SAQ sera réaménagé et sera livré à la SAQ au plus tard le 31 août 2017 selon la formule «clés en main LEED-CI».

le loyer annuel de base sera de le mètre carré pour toute la durée du bail. La SAQ paiera l'indexation de toutes les taxes imputables aux lieux loués.

2. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de aux fins d'aménagement.

CA 2016-07-047.12
Succursale Laurier Station (N° 33625) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-05-027.07], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Laurier Station (N° 33625), dont l'échéance est le 3 août 2017 pour une période de trois (3) ans, soit du 4 août 2017 au 3 août 2020 aux mêmes frais, clauses et conditions. Toutefois, le loyer annuel de base de la prolongation sera

CA 2016-07-048

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2016-07-048.01
Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 1^{er} juin 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-07-048.02
Compte-rendu de la 3^e séance du comité d'audit du 24 août 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

... /

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-07-048.03

CA 2016-07-048.04

CA 2016-07-048.05
Politique de divulgation d'actes répréhensibles en milieu de travail -
Amendement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2016-03-021.], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la refonte de la politique concernant la divulgation d'actes répréhensibles en milieu de travail dont une copie du document refondu est jointe en Annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CV 2011-04-029.03 et CA 2011-09-066.03.

CA 2016-07-049

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2016-07-049.01
Procès-verbal de la 2^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de
communications tenue le 25 avril 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-07-049.02
Procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du comité de gouvernance,
d'éthique et de communications tenue le 7 juin 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-07-049.03

Compte-rendu de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 24 août 2016 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-07-049.04

Ombudsman, Relations d'affaires et du personnel – Renouvellement de contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE -2016-04-025], **il est unanimement résolu :**

d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'Ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

CA 2016-07-049.05

Évaluation du conseil d'administration et de sa présidente – Résultats 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des faits saillants et des résultats de l'évaluation 2015-2016 du conseil d'administration et de sa présidente.

... /

CA 2016-07-050 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet et Mme Comtois quitte la séance.

CA 2016-07-051 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 20 octobre 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le **vendredi 30 septembre**, à compter de **07 h 30**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Sylvain Lafrance
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

Absente :

Madame Danièle Bergeron

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration, conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

.../

CA 2016-08-052

CA 2016-08-053

CA 2016-08-054

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 1^{er} décembre 2016/**

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 20 octobre, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard (par téléphone)
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

ABSENTE :

Madame Céline Blanchet

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter deux sujets à l'ordre du jour.

CA 2016-09-055 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION – CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil rappelle qu'en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration, le membre doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts et qu'il a le devoir de lui dénoncer cet intérêt.

CA 2016-09-056 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 AOÛT 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-09-057 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2016-09-058 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2016-09-058.01

CA 2016-09-058.02

CA 2016-09-058.03

CA 2016-09-059

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-09-059.01

CA 2016-09-059.02

CA 2016-09-059.03

CA 2016-09-059.04

CA 2016-09-059.05

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, à compter de novembre 2016, l'ajustement des prix de vente des vins non fortifiés de la façon suivante :

d'autoriser, s'il y a lieu, à compter de janvier 2017, une réduction des prix de détail des vins non fortifiés en approvisionnement continu qui sont commercialisés par la SAQ

CA 2016-09-059.06

Après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-06-024], il est unanimement résolu :

1. d'approuver, avec modifications, la refonte de la Politique de contrats et d'engagements financiers dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CA 2008-16-095.06 et CPC 2008-08-054.04.

CA 2016-09-059.07

CA 2016-09-059.08

CA 2016-09-060

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2016-09-060.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 26 mai 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-09-060.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 19 octobre 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-09-060.03

CA 2016-09-060.04

Régime d'assurance collective

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-04-026], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, pour le personnel cadre et non syndiqué les modifications aux programmes d'assurances collectives,

... /

notamment aux garanties d'assurance-vie, d'assurance soins médicaux et dentaires et d'assurance invalidité;

2. d'autoriser la Société des alcools du Québec à négocier les termes de l'option de renouvellement du contrat d'assurance collective du personnel cadre et non syndiqué et celui des employés membres du Syndicat du personnel technique et professionnel, avec SSQ GROUPE FINANCIER, et ce pour une période maximale de 60 mois soit pour la période du 22 mai 2016 au 21 mai 2021, représentant une provision maximale ;
3. Subsidiairement, dans l'éventualité où il n'y aurait pas d'entente d'autoriser la Société des alcools du Québec à lancer un appel d'offres pour un contrat d'assurance collective.

CA 2016-09-060.05

CA 2016-09-060.06

CA 2016-09-060.07 Programme d'escompte en succursale 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2016-04-029], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2017-2018, à compter du 1^{er} avril 2017, dont copie du document est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2016-09-061

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet et Mme Comtois quittent la séance.

CA 2016-09-062

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 26 janvier 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2016 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 1^{er} décembre, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Danièle Bergeron (au téléphone)
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

... /

CA 2016-10-063

CA 2016-10-064

CA 2016-10-065 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 20 OCTOBRE 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2016-10-066 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2016-10-066.01

CA 2016-10-066.02

CA 2016-10-066.03

CA 2016-10-066.04

CA 2016-10-066.05

CA 2016-10-066.06

CA 2016-10-066.07

CA 2016-10-067

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2016-10.067.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 24 août 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-10.067.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 novembre 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

... /

CA 2016-10.067.03

CA 2016-10-067.04

CA 2016-10-067.05

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant que:

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2016-05-033], il est unanimement résolu :

1. d'approuver la refonte de la Politique linguistique de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CA 1999-01-011.

CA 2016-10-067.06 Formation des comités du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2016-05-034], il est unanimement résolu :

Comité de gouvernance et d'éthique :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à M. Thierry Dorval comme président du comité, à Mme Hélène Lévesque, et M. Sylvain Lafrance comme membres de ce comité;
2. de nommer Mme Nora Arzoumanian et M. Jean-Marie Toulouse comme membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à M. Jean-Marie Toulouse comme président du comité, à Mme Lyne Bouchard, Mme Nicole Diamond Gélinas comme membres de ce comité;
4. de nommer M. Michael Stephen Pesner comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

5. d'accorder un renouvellement de mandat Mme Lucie Martel comme présidente du comité, à M. Marc G. Bruneau, M. Sylvain Lafrance et comme membres de ce comité;

.../

6. de nommer Mme Nicole Diamond-Gélinas comme membre de ce comité;

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

7. de nommer Mme Hélène Lévesque comme membre et présidente du comité;

8. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard, Mme Lucie Martel, M. Thierry Dorval et M. Alain Brunet, comme membres de ce comité;

9. de nommer M. Marc Bruneau comme membre de ce comité;

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2016-10-067.07

Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2016-05-035], **il est unanimement résolu:**

1. d'adopter le mandat du comité de gouvernance, d'éthique et des communications de la Société des alcools du Québec dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2014-01-006 et CA 2014-01-007.04.

CA 2016-10-068 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2016-10-068.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 24 août 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

... /

CA 2016-10-068.02
Compte-rendu de la 4^e séance du comité d'audit du 30 novembre 2016 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2016-10-068.03
Plan de mission d'audit des états financiers – Exercice se terminant le 25
mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2016-04-029], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le calendrier et le plan de mission pour l'exercice se terminant le 25 mars 2017;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2016- 2017, un budget d'honoraires
Raymond Chabot Grant Thornton.

CA 2016-10-068.04

CA 2016-10-069

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2016-10-069.01

Procès-verbal de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 23 août 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-10-069.02

Procès-verbal de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 26 septembre 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2016-10-069.03

Compte-rendu de la 7^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 30 novembre 2016 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Brunet soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

... /

CA 2016-10-069.04

Suivi - Mandat du comité des pratiques commerciales - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-07-035.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la refonte du mandat du comité des pratiques commerciales dont copie est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CPC 2014-02-010.

CA 2016-10-069.05

Politique d'achats et mise en marché – Substitution d'un produit - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-07-036.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, telle que présentée, la clause 4.6 intitulée « Substitution d'un produit » de la Politique d'achat et de mise en marché ;
2. d'adopter la refonte de la *Politique d'achat et de mise en marché* dont copie est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2015-02-009.01 et CA 2015-03-016.03

CA 2016-10-069.06

Services de marketing de contenu – Adjudication SP-1819

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-07-037.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la Société des alcools du Québec [CA 2016-07-046.02], l'octroi d'un contrat pour des services de marketing de contenu ainsi que pour des besoins de planification, production et gestion de contenu omnicanal imprimé et numérique de création, à TVA PUBLICATIONS INC., représentant une provision maximale de
pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 mars 2021.

CA 2016-10-069.07

Firmes de marketing de communication et marketing relationnel

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2016-07-037.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la Société des alcools du Québec à publier un appel de propositions public pour des services de marketing de communication et de marketing relationnel, tels que : développer les campagnes

d'image de marque et les communications sur les différents points de contact client, assurer les besoins récurrents de production de matériel promotionnel et coordonner la logistique des concours et répondre à des besoins spécifiques liés à des événements.

CA 2016-10-069.08 Plan de développement du réseau des succursales et des agences 2017-2018

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation du comité des pratiques [CPC 2016-07-038.02], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2017-2018.

CA 2016-10.070

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet et Mme Comtois quittent la séance.

CA 2016-10-071

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est **unanimentement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 mars 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2017 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **jeudi 26 janvier**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter des sujets.

CA 2017-01-001

CA 2017-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 1^{er} DÉCEMBRE 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2017-01-003 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2017-01-003.01

... /

CA 2017-01-003.02 Calendrier des séances du conseil et de ses comités 2017-2018
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'adopter le calendrier de l'année 2017-2018 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-01-003.03 Grille de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration - Révision
--

Sur ce, il est unanimement résolu :

1. d'approuver les amendements à la grille de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration dont copie du document refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CA 2013-01-008.02 et CGE 2013-01-001.

CA 2017-01-003.04

CA 2017-01-004

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2017-01-004.01

CA 2017-01-004.02

CA 2017-01-004.03

CA 2017-01-004.04

CA 2017-01-004.05

CA 2017-01-004.06

CA 2017-01-004.07

CA 2017-01-004.08

CA 2017-01-005

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2017-01-005.01**Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 19 octobre 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-01-005.02**Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 25 janvier 2017 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-01-005.03**Régime supplémentaire de retraite**

Les membres du comité du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction pour discuter des prochains sujets, Mme Martine Comtois se retire de la séance.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2017-01-002], **il est unanimement résolu:**

1. d'autoriser l'amendement proposé à l'article 7.03 du Règlement portant sur le régime supplémentaire de retraite pour les vice-président(e)s et les cadres supérieur(e)s de la Société des alcools du Québec (le « Règlement ») afin d'y préciser que: « pour les vice-président(e)s et les cadres supérieur(e)s qui deviendront admissibles au Règlement après le 26 janvier 2017, la Société des

... /

alcools du Québec ne procédera à aucun achat de rente prescrite auprès d'une compagnie d'assurance au moment de leur retraite ».

2. d'amender en conséquence les résolutions CR 2010-08-034 et CA 2010-11-070.02.

Une version refondue du Règlement sera déposée lors d'une prochaine séance ;

CA 2017-01-005.04

CA 2017-01-005.05

CA 2017-01-006 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet quitte la séance.

CA 2017-01-007 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 1^{er} juin 2017/

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance **extraordinaire** de l'année **2017** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le **lundi 20 mars**, de 07 h 30 à 11 h 30.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

ABSENTE :

Madame Danièle Bergeron

INVITÉS :

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux Technologies de l'information
Madame Catherine Dagenais, vice-présidente à la Stratégie commerciale et à l'expérience client
Madame Nathalie Duchesnay, directrice de la Planification stratégique et du bureau de projets
Monsieur Jacques Farcy, vice-président à la Commercialisation
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux Ressources humaines

... /

Monsieur Raymond Paré, vice-président et Chef de la direction financière

Monsieur Daniel Trottier, vice-président à l'Exploitation des réseaux de vente

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet et d'invertir l'ordre des présentations budgétaires.

CA 2017-02-008

CA 2017-02-009

... /

CA 2017-02-010

CA 2017-02-010.01

CA 2017-02-010.02

Sur ce, les membres du conseil d'administration conviennent d'ajourner leur séance au mardi 21 mars 2017 à compter de 8 h 00.

Levée de la séance à 11 h 30.

La secrétaire

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 1^{er} juin 2017/

PROCÈS-VERBAL de la REPRISE de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2017 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mardi 21 mars, de 08 h 00 à 12 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

ABSENT :

Monsieur Sylvain Lafrance

INVITÉS :

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux Technologies de l'information
Madame Catherine Dagenais, vice-présidente à la Stratégie commerciale et à l'expérience client
Madame Nathalie Duchesnay, directrice de la Planification stratégique et du bureau de projets
Monsieur Jacques Farcy, vice-président à la Commercialisation
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux Ressources humaines
Monsieur Raymond Paré, vice-président et Chef de la direction financière

... /

Les membres du conseil d'administration ayant convenu d'ajourner la séance du 20 mars au 21 mars 2017 et ces derniers étant présents en nombre suffisant, ils poursuivent les travaux de la 2^e séance extraordinaire.

CA 2017-02-010

CA 2017-02-010.03 Budget 2017-2018 – Présentation du vice-président Commercialisation
--

... /

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan marketing 2017-2018.

Sur ce, M. Thierry Dorval quitte la séance.

CA 2017-02-010.04

CA 2017-02-010.05

CA 2017-02-010.06

CA 2017-02-010.07

Levée de la séance à 13 h 00.

La secrétaire

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 1^{er} juin 2017/

PROCÈS-VERBAL de la 2^e REPRISE de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2017 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 23 mars, à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyné Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

INVITÉS :

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux
Technologies de l'information
Monsieur Raymond Paré, vice-président et chef de la direction
financière

Les membres du conseil d'administration ayant convenu d'ajourner la séance du 21 mars 2017 au 23 mars 2017, et ces derniers étant présents en nombre suffisant, ils poursuivent les travaux de la 2^e séance extraordinaire.

... /

CA 2017-02-010

CA 2017-02-010.08

CA 2017-02-010.09

CA 2017-02-010.10

CA 2017-02-010.11

CA 2017-02-010.12

CA 2017-02-010.13

CA 2017-02-010.14

... /

CA 2017-02-010.15

CA 2017-02-011 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 1^{er} juin 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2017 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 23 mars, à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Danièle Bergeron
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser un des sujets et d'en retirer un de l'ordre du jour.

... /

CA 2017-03-012

CA 2017-03-013

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 JANVIER 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2017-03-014

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2017-03-14.01 Budget 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et faisant suite à une discussion antérieure [CA 2017-02-010], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le budget 2017-2018 selon les montants suivants :
 - budget des dépenses d'investissements :
 - budget d'exploitation :

... /

CA 2017-03-014.02

CA 2017-03-014.03

Nomination d'un représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Écotech

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du président et chef de la direction, **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Mme Cédéanne Simard représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Écotech Québec en remplacement de M. Jean-François Thériault.

CA 2017-03-014.04

Nomination d'un représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Mme Nathalie Duchesnay représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'Alcool en remplacement de Mme Nathalie Hamel.

... /

CA 2017-03-014.05

Nomination d'un représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éco-Entreprises Québec

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, **il est unanimement résolu :**

1. de nommer M. Raymond Paré représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éco Entreprises Québec en remplacement de M. Jean-François Thériault.

CA 2017-03-014.06

CA 2017-03-014.07

CA 2017-03-015

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2017-03-015.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 25 janvier 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

... /

CA 2017-03-015.02**Compte-rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 22 mars 2017 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-03-015.03**Politique de rémunération 2017-2018**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2017-02-006.01], **il est unanimement résolu:**

1. de majorer la structure salariale de pour le personnel-cadre et non syndiqué;
2. d'accorder, au 27 mars 2017, un budget d'augmentation salariale de pour le personnel-cadre et non syndiqué, en lien avec une évaluation de rendement;
3. d'accorder une enveloppe discrétionnaire de représentant

CA 2017-03-015.04**Programme de bonification 2017-2018**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2017-02-006.02], **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2017-2018, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;

... /

- Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec;
- Programme de bonification des employés membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec.

CA 2017-03-016

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2017-03-016.01**Procès-verbal de la 7^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 30 novembre 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration ayant présidé cette séance, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-03-016.02**Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 23 mars 2017 – Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-03-016.03**Agence de placement médias**

Il est unanimement résolu :

1. d'exercer la deuxième option de renouvellement prévue au contrat de COSSETTE COMMUNICATION INC., représentant une provision de , pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

CA 2017-03-016.04

Services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], l'octroi d'un contrat de services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages à BFL CANADA risques et assurances Inc., représentant une provision de de dollars, à compter du 1^{er} avril 2017, pour une période de cinq (5) ans incluant deux (2) options de renouvellement d'une année chacune.

Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.03], **il est unanimement résolu :**

... /

1. d'approuver la refonte de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CA 2016-07-046.02

CA 2017-03-016.06
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Affaires bancaires –
Signatures - Amendement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « B » pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CAT 2015-04-030 et CA 2015-09-061.04

CA 2017-03-016.07
Acquisition de services de transport international maritime TMP 2013 –
Application de l'année d'option 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la troisième année d'option pour un service de transport maritime, représentant une provision de _____, pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, répartie aux cinq (5) transporteurs ci-après décrits :

	Coût de transport 2016-2017 <i>Produits SAQ</i>	Coût de transport 2016-2017 <i>Bières hors répertoire</i>	Coût de transport 2017-2018 <i>Produits SAQ</i>	Coût de transport 2017-2018 <i>Bières hors répertoire</i>	Coût total annuel 2017-2018
Albatrans					
DHL Gori					
Euroworld					
HapagLloyd					
JF Hillebrand					
TOTAL					

Autorisation demandée en \$CAD pour 2017-2018:	
Marge de manœuvre demandée : (10%)	
Total autorisation demandée:	

2. d'accorder une marge de manœuvre de soit une somme de pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations ;

CA 2017-03-016.08
Acquisition de services de transport international maritime Argentine et Chili TMP 2015 – Application de l'année d'option 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.06], il est unanimement résolu :

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport international maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de , pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 répartie comme suit :

... /

2. d'accorder une marge de manœuvre de soit une somme de pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations ;

CA 2017-03-016.09
Contrat d'achat et de maintenance des logiciels Microsoft Canada Inc.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.07, il est unanimement résolu :

1. d'octroyer, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], à Microsoft Licensing GP, un contrat d'achat et de maintenance des produits Microsoft, au montant de et ce, pour une durée de trois (3) ans s'échelonnant du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 30 juin 2020.

CA 2017-03-016.10
Gestion des centres de distribution – Parc applicatif – Longbow
Avantage - Dérogation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-01-004.08], considérant :

... /

Il est unanimement résolu:

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, représentant une provision additionnelle de _____ portant ainsi la valeur maximale du contrat à _____ de dollars.

CA 2017-03-017

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2017-03-017.01**Procès-verbal de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 30 novembre 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme

CA 2017-03-017.02**Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 22 mars 2017 –
Ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

... /

CA 2017-03-017.03 Indicateurs de performance – Suivi et recommandation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-01-003], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le choix des indicateurs de performance apparaissant au tableau de bord de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-03-017.04 Directrice de l'Audit interne - Nomination

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-01-008], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de Mme Jacinthe Dupuis à titre de directrice de l'Audit interne en remplacement de Mme Francine Tessier, et ce, à compter du 26 mai 2017.

CA 2017-03-018 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

CA 2017-03-019 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 24 août 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance extraordinaire de l'année 2017 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le mardi 23 mai, à compter de 07 h 45.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pésner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

INVITÉ :

Monsieur Raymond Paré

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent s'en déclarer satisfaits.

... /

CA 2017-04-020

CA 2017-04-021 VENTE DE L'IMMEUBLE « AU-PIED-DU COURANT »

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la vente de l'immeuble « Au-Pied-du-Courant » situé au 901-905, avenue de Lorimier à Montréal, à Télé-Québec et à la SODEC pour un montant de _____ En contrepartie, la Société des alcools du Québec conserve un droit d'usage et exclusif des celliers situés au sous-sol dudit édifice tant et aussi longtemps que Télé-Québec et la SODEC seront directement propriétaires ou occupants des lieux. Également, la Société bénéficiera d'un droit d'usage d'une partie de l'aire d'entreposage et de la salle de réception « galerie du gouverneur » sans frais de location selon les modalités prévues dans l'offre d'achat.

CA 2017-04-022 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 24 août 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2017 du conseil d'administration de
la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 1^{er} juin, à
compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants
Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer un sujet de l'ordre du jour.

HUIS CLOS - ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE 2016-2017 – RÉVISIONS SALARIALES ET BONIFICATIONS – OBJECTIFS 2017-2018 ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser à M. Alain Brunet une augmentation salariale de % de son salaire de base, et ce, rétroactivement au 27 mars 2017 selon la matrice d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2017-2018 [CR 2017-02-006.01et CA 2017-03-015.03];

2. d'autoriser, conformément au décret 1204-2013 du 20 novembre 2013 de M. Alain Brunet, le versement d'un boni de 61 510 \$

CA 2017-05-025

HUIS CLOS – AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2017-05-025.01

Renouvellement de contrat de travail – Vice-présidente

Il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de Mme Catherine Dagenais au poste de vice-présidente et chef de l'exploitation, au salaire annuel de 289 252 \$ pour une durée de trois (3) ans, soit du 6 octobre 2017 au 5 octobre 2020, le tout selon les conditions et avantages stipulés au contrat type des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur avant le 20 mars 2014.

CA 2017-05-025.02

Évaluation de la performance 2016-2017 – Révisions salariales et bonifications
– Objectifs 2017-2018 et plans de développement - Vice-présidents

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'autoriser les augmentations salariales et la bonification de chacun des vice-présidents conformément aux modifications demandées au tableau de rémunération 2017, et ce, rétroactivement au 27 mars 2017.

CA 2017-05-026

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 20 MARS 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-05-027

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REPRISE DE LA 2^e SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 21 MARS 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-05-028

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e REPRISE DE LA 2^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 MARS 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-05-029

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 MARS 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-05-030.01

CA 2017-05-030.02

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement du Québec l'approbation du Plan stratégique 2018-2020 de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-05-030.04
Rapport annuel 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport annuel 2017 dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-05-030.05

CA 2017-05-031

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2017-05-031.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 23 mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-05-031.02

CA 2017-05-031.03

Politique d'achat et de mise en marché (PAMM) – Revue du processus d'achats
- Amendements

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-02-011.01], il est unanimement résolu :

1. d'amender, tel que présenté, les clauses relatives aux modalités d'application de la Politique d'achat et de mise en marché, soit, la clause 4.2 intitulée « Offres de produits », la clause 5.2 intitulée « Prix » et la clause 5.3 intitulée « Changement de prix ».
2. d'abroger les résolutions CPC 2015-01-003.04 et CA 2015-01-005.04.

CA 2017-05-031.04

Prolongation du processus de cartes de paiement TD

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-02-012.01], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la prolongation du contrat octroyé à BANQUE TORONTO DOMINION, pour l'obtention de services de traitement des paiements électroniques, représentant un montant
, pour une durée de quatre (4) ans se terminant le 31 mars 2022.

CA 2017-05-032

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2017-05-032.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 22 mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-05-032.02

Compte-rendu de la 3^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 23 mai 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, confirme que les dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance ont été traités à huis clos au début de la présente séance du conseil d'administration.

CA 2017-05-032.03

CA 2017-05-033

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2017-05-033.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 22 mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-05-033.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 31 mai 2017 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-05-033.03

Rapport annuel 2017 – Revue financière – États financiers consolidés – Exercice clos le 25 mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-02-012.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2017;
2. d'approuver les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 25 mars 2017;
3. de mandater Mme Johanne Brunet et M. Jean-Marie Toulouse pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

CA 2017-05-033.04

Communiqué de presse – États financiers consolidés – Exercice clos le 25 mars 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-02-012.02], **Il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le communiqué de presse des états financiers consolidés de l'exercice clos le 25 mars 2017.

CA 2017-05-033.05

Politique générale de la sécurité de l'information - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-02-016], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la refonte de la Politique générale sur la sécurité de l'information corrigée dont copie est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'amender les résolutions CV 2010-01-002 et CA 2010-02-014.02.

CA 2017-05-034

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2017-05-034.01

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-05-034.02

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 5 avril 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-05-034.03

Compte-rendu de la 2^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 31 mai 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-05-034.04

Code d'éthique et de conduite des employés de la SAQ - Révision

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2017-02-017], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés à la section 5 intitulée : « La sollicitation et la réception d'avantages » du Code d'éthique et de conduite des employés de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2013-01-002 et CA 2013-01-008.03.

2017-05-034.05

Profil souhaité des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la

recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2017-02-023.01], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le profil de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration dont copie du document refondu est jointe en annexe « E » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-05-035

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

CA 2017-05-036

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 26 octobre 2017/**

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance de l'année 2017 du conseil d'administration de
la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 24 août, à
compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants
Madame Martine Comtois, secrétaire générale

ABSENT

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer un sujet de l'ordre du jour et d'en ajouter un.

CA 2017-07-040

CA 2017-07-041 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 MAI 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-07-042 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 1^{er} JUIN 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-07-043 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 JUILLET 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-07-044

CA 2017-07-045

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2017-07-045.01 Structure organisationnelle
--

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de Mme Édith Filion au poste de vice-présidente et chef de la direction financière par intérim, à compter du 7 août 2017, et ce, jusqu'à la nomination d'un titulaire dans ce poste;
2. d'autoriser un salaire d'affectation temporaire au montant de 196 000 \$.

CA 2017-07-045.02

CA 2017-07-045.03

CA 2017-07-045.04

CA 2017-07-045.05

CA 2017-07-046

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2017-07-046.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
23 mai 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-07-046.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 22 août 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-07-046.03

CA 2017-07-046.04

Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement – Planification 2017-2020

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan triennal des projets TI 2017-2020 et le plan annuel TI 2017-2018.

CA 2017-07-046.05 Cartes-cadeaux Blackhawk

il est unanimement résolu :

1. d'octroyer, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], à Blackhawk, un contrat représentant une provision de , pour une durée de trois (3) ans s'échelonnant du 21 novembre 2017 jusqu'au 20 novembre 2020.

CA 2017-07-046.06

Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Affaires bancaires – Signatures - Amendement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-03-018.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « A » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2017-01-004.04 et CA 2017-03-016.06.

CA 2017-07-046.07

Politique d'achat et de mise en marché (PAMM) - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-03-019.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, tel que présenté, la clause 5.2 intitulée «Prix » de la Politique d'achat et de mise en marché;

2. d'adopter la refonte de la Politique d'achat et de mise en marché dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2017-02-011.01 et CA 2017-05-031.03.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Cloutier pour sa présentation et ce dernier quitte la séance.

CA 2017-07-047 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucune séance

CA 2017-07-048 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2017-07-048.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 31 mai 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie Toulouse, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-07-048.02

Compte rendu de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 23 août 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Jean-Marie-Toulouse, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Toulouse soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-07-048.03

CA 2017-07-049

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2017-07-049.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 31 mai 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-07-049.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 23 août 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-07-049.03

Nomination d'un administrateur par la Société des alcools du Québec au conseil d'administration du commandité de Global Wine & Spirits

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2017-03-026], il est **unanimentement résolu** :

1. de nommer Mme Édith Filion administratrice au conseil d'administration du commandité 9095-4447 Québec inc. de Global Wine & Spirits en remplacement de M. Raymond Paré;
2. d'amender la résolution CA 2015-09-059.06.

2017-07-049.04

Nomination d'un administrateur par la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éco Entreprises Québec

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2017-03-027], il est **unanimentement résolu** :

1. de nommer Mme Édith Filion représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éco Entreprises Québec en remplacement de M. Raymond Paré;
2. d'amender en conséquence la résolution CA 2017-03-014.05.

2017-07-049.05

Nomination d'un administrateur par la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2017-03-028], Il est **unanimentement résolu** :

1. de nommer M^e Stéphane Garon représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool en remplacement de Mme Nathalie Duchesnay;
2. d'amender en conséquence la résolution CA 2017-03-014.04.

2017-07-049.06

CA 2017-07-050

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 26 octobre 2017//**

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2017 du conseil
d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège
social, le jeudi 14 septembre, à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants
Madame Martine Comtois, secrétaire générale

ABSENT

M. Sylvain Lafrance

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres étant tous présents et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer un sujet de l'ordre du jour.

CA 2017-08-052 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et faisant suite à une discussion antérieure [CA 2017-07-045.06], la secrétaire fait état des modifications qui ont été apportées au texte du Plan stratégique 2018-2020 suite aux échanges intervenus avec les représentants du ministère des Finances.

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2018-2020 de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.
2. d'abroger la résolution CA 2017-05-030.03.

CA 2017-08-053

CA 2017-08-054

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est **unanimentement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 21 mars 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance de l'année 2017
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 26 octobre, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

ABSENT

Monsieur Jean-Marie Toulouse

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser certains sujets de l'ordre du jour.

CA 2017-09-058

CA 2017-09-059

SUJETS CONFIDENTIELS

CA 2017-09-059.01

CA 2017-09-059.02

CA 2017-09-060

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 AOÛT 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2017-09-061

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2017-09-062

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2017-09-062.01

CA 2017-09-062.02

CA 2017-09-062.03

CA 2017-09-062.04

CA 2017-09-063 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2017-09-063.01

CA 2017-09-063.02

CA 2017-09-063.03

CA 2017-09-063.04

CA 2017-09-063.05

CA 2017-09-063.06

CA 2017-09-064

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2017-09-064.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 22 août 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-064.02

Compte-rendu de la 4^e séance extraordinaire du comité des pratiques commerciales tenue le 23 octobre 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-09-064.03
Mise à niveau – JD Edwards phase 2

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-04-024.01], considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la réalisation de la phase 2 « Parc applicatif – Mise à niveau JD Edwards Transformation », à même l'enveloppe budgétaire de approuvée le 26 janvier 2016 [CA 2016-01-006.06];
2. d'autoriser, un budget de dollars, à même l'enveloppe budgétaire prévue à l'alinéa 1 pour la réalisation de la phase 2 Parc applicatif – Mise à niveau JD Edwards Transformation;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré avec la Société conseil groupe LGS pour les services d'un intégrateur, à même l'enveloppe budgétaire prévue à l'alinéa 2, représentant une enveloppe budgétaire dollars.

CA 2017-09-064.04
Acquisition de services - Plateforme de commerce électronique – SAQ.com – Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-04-024.02], considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, pour l'acquisition des services professionnels (architecture, intégration, mise en place et support) et des services d'une solution de commerce électronique (ci-après « la solution »), la Société des alcools du Québec à négocier par appel de propositions public;
2. d'autoriser le Service acquisition, biens et services à adjuger, à un ou des fournisseurs, un ou des contrats pour l'acquisition des services logiciels de commerce électronique et de services professionnels reliés cités ci-dessus, pour une durée de sept ans, incluant deux options de renouvellement d'une année chacune, le tout représentant une provision de de dollars.

CA 2017-09-064.05 Gestion des centres de distribution – Parc applicatif – Longbow Advantage - Dérogation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-04-024.03], considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration de la solution WMS avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, représentant une provision additionnelle

CA 2017-09-064.06 Global Wine & Spirits WS - Dissolution

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2017-04-024.04], considérant :

1. d'autoriser la Société des alcools du Québec à dissoudre la Société MS, S.E.C. et à négocier avec Mediagrif de nouvelles ententes pour l'intégration des fonctionnalités de GWS et B2B incluant des droits de propriété et d'utilisation des technologies liées à ces fonctionnalités.

CA 2017-09-064.07
Politique d'achat et de mise en marché - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Levesque les informe qu'une formation portant sur la Politique d'achat et de mise en marché sera offerte aux membres du conseil d'administration en janvier 2018.

CA 2017-09-065

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2017-09-065.01
Procès-verbal de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 23 août 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, en l'absence de M. Jean-Marie Toulouse, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-065.02
Compte rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 25 octobre 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Brunet soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-09-065.03
Plan d'audit des états financiers 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-04-033], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le calendrier et le plan de mission pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2016-2017, un budget d'honoraires à Raymond Chabot Grant Thornton.

CA 2017-09-065.04
Tableau de bord de l'entreprise

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et faisant suite à une discussion antérieure [CA 2017-09-063.05]

Après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2017-04-035],
il est unanimement résolu :

1. d'approuver le choix des indicateurs de performance apparaissant au tableau de bord de la Société des alcools du Québec, dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mme Filion et cette dernière quitte la séance.

CA 2017-09-066

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2017-09-066.01
Procès-verbal de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 23 mai 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.02
Procès-verbal de la reprise de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 30 mai 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.03
Procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 2 juin 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.04
Procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 29 juin 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.05
Procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 4 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.06
Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 13 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.07
Procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 14 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.08

Procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 25 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.09

Procès-verbal de la 10^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 26 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.10

Procès-verbal de la 11^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 28 juillet 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.11

Procès-verbal de la 12^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 1^{er} septembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.12

Procès-verbal de la 13^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 8 septembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.13

Procès-verbal de la 14^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 14 septembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-066.14

Compte rendu de la 15^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 18 octobre 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-09-066.15

Compte rendu de la 16^e séance du comité des ressources humaines tenue le 25 octobre 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-09-066.16

CA 2017-09-066.17
Programme d'escompte en succursale 2018-2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2017-16-047], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2018-2019, à compter du 1^{er} avril 2018, dont copie du document est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-09-067

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2017-09-067.01
Procès-verbal de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 23 août 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2017-09-067.02
Compte-rendu de la 4^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 23 octobre 2017 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2017-09-067.03
Code d'éthique et de déontologie des employés - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, [CGE 2017-04-035], il est **unanimentement résolu** :

1. d'adopter les amendements tels que proposés au Code d'éthique et de conduite des employés de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2017-02-017 et CA 2017-05-034.04.

2017-09-067.04
Ombudsman et relations d'affaires et du personnel – Renouvellement de contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, [CGE 2017-04-036], il est **unanimentement résolu** :

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, et ce, à un tarif horaire Une copie du contrat est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-09-068

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

CA 2017-09-069

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est **unanimentement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 25 janvier 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2017 du conseil d'administration de
la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mardi
28 novembre, à compter de 13 h 00.**

PRÉSENTS – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants
Madame Martine Comtois, secrétaire générale

ABSENT

Monsieur Sylvain Lafrance

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre d'un sujet.

CA 2017-10-070

CA 2017-10-071 RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE SAQ – HUIS CLOS

CA 2017-10-072 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2017-10-072.01 Formation du comité des ressources humaines
--

Faisant suite à une discussion antérieure [CA 2017-07-044], la présidente du conseil d'administration, Mme Johanne Brunet, rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Sylvain Lafrance à titre de membre du comité des ressources humaines. Dans ce contexte, elle fait état que Mme Hélène Levesque a accepté ce mandat.

Après discussion, sur la recommandation de la présidente du conseil d'administration, **il est unanimement résolu** :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité des ressources humaines de la Société des alcools du Québec ainsi qu'à M. Marc G. Bruneau et à Mme Nicole Diamond-Gélinas comme membres de ce comité;
2. de nommer Mme Hélène Lévesque comme membre du comité des ressources humaines, et ce, rétroactivement au 26 octobre 2017.

La présidente du conseil d'administration est membre d'office de ce comité.

CA 2017-10-072.02
Calendrier 2018 – Conseil d'administration et ses comités

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter le calendrier de l'année 2018 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2017-10-072.03

CA 2017-10-072.04

CA 2017-10-073 BUDGET RÉVISÉ ET BILAN MI-ANNÉE 2017-2018

CA 2017-10-073.01

CA 2017-10-073.02

CA 2017-10-073.03

CA 2017-10-073.04

CA 2017-10-073.05

Bilan de mi-année 2017-2018 - Plan de développement 2018-2019 –
Succursales et agences

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences SAQ 2018-2019;

CA 2017-10-073.06

CA 2017-10-073.07

CA 2017-10-073.08

CA 2017-10-073.09

CA 2017-10-073.10

CA 2017-10-074

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Bruneau rejoint la séance alors que M. Alain Brunet, M. Jean-François Bergeron, Mme Martine Comtois, Mme Catherine Dagenais, M. Jacques Farcy, Mme Édith Filion, Mme Madeleine Gagnon, M. Stéphane Garon et M. Daniel Trottier quittent la séance.

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 25 janvier 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2017 du conseil
d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par appel
conférence, le jeudi 7 décembre, à compter de 12 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel

INVITÉS

Madame Brigitte Simard et M. Simon Labonté de la firme Russell Reynolds

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres étant tous présents et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2017-11-076

PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA DIRECTION

Après discussion, sur recommandation du sous-comité des ressources humaines, [CR 2017-18-055] et sous réserve des modifications demandées par les membres du conseil d'administration, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le profil d'expertise, d'expérience et de compétences ainsi que la description pour le poste de président et chef de la direction amendé dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 21 mars 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 25 janvier, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer des sujets et d'en ajouter un.

CA 2018-01-001

CA 2018-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENU LE 28 NOVEMBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-01-003 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^e SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU LE
7 DÉCEMBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-01-004 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-01-004.01

CA 2018-01-004.02
Composition du conseil d'administration

Sur proposition de la présidente du conseil d'administration, **il est unanimement résolu** de nommer Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications en remplacement de M. Thierry Dorval.

CA 2018-01-004.03

CA 2018-01-005

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES**

CA 2018-01-005.01

Procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du comité des pratiques commerciales tenue le 23 octobre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-005.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 24 janvier 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-01-005.03.

CA 2018-01-005.04

Achat et mise en marché

Politique d'achat et de mise en marché - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-003.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, tel que présenté, les clauses 2.4, 4.2, 5.4, 5.8, 6.1 et 6.3 de la Politique d'achat et de mise en marché;
2. d'adopter la refonte de la Politique d'achat et de mise en marché dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2017-03-019.03 et CA 2017-07-046.07.

CA 2018-01-005.05

CA 2018-01-005.06
Engagements financiers
Service de livraison - SAQ.com – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec Postes Canada, pour des services de livraison de colis de boissons alcoolisées et autres produits connexes, représentant une provision maximale de pour une durée de trois ans.

CA 2018-01-005.07
Engagements financiers
Transport maritime – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à négocier un contrat via un appel de propositions sur invitation ou un gré à gré compétitif, auprès des cinq (5) transporteurs suivants : DHL Global Forwarding, JF Hillebrand, Albatrans International Freight Forwarders, GEODIS Freight Forwarding et Frontier Supply Chain Solutions Inc., pour des services de transport des produits en provenance de la Moldavie, représentant une enveloppe budgétaire pour la période du 1er mai 2018 au 30 avril 2020;

2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure des ententes de gré à gré avec les transporteurs suivants : DHL Global Forwarding, JF Hillebrand, Albatrans International Freight Forwarders, et ce, pour les produits en provenance de l'Argentine, de l'Espagne et des Pays-Bas, représentant une enveloppe budgétaire de pour une période de cinq (5) mois.

CA 2018-01-005.08 Engagements financiers Travaux de réaménagement mineurs pour les succursales – Appel d'offres sur invitation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions sur invitation et à octroyer, un ou des contrats, pour des services de construction pour divers travaux de réaménagement mineurs des succursales, représentant une provision maximale de pour une durée de trois ans incluant deux années d'option d'une année chacune.

CA 2018-01-005.09

CA 2018-01-006

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2018-01-006.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-006.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 24 janvier 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-01-006.03

CA 2018-01-006.04
Plan d'action en responsabilité sociétale 2018-2020

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-01-007], il est unanimement résolu :

1. d'adopter le Plan d'action en responsabilité sociétale 2018-2020, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-01-006.05

CA 2018-01-006.06
Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-01-009], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CAT 2016-03-021.02 et CA 2016-07-048.05

CA 2018-01-007

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-01-007.01

CA 2018-01-008

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-01-008.01

CA 2018-01-008.02

CA 2018-01-008.03

CA 2018-01-009

CA 2018-01-010

CA 2018-01-010.01
Projet de loi 157 - Solution de commerce électronique et de services connexes
pour la filiale de la SAQ

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services, à négocier et à conclure une entente de gré à gré avec Technologies Interactives Médiagrif inc., pour une durée de quatre (4) ans ayant pour objet l'acquisition d'une solution de commerce électronique et des services connexes pour l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis, représentant une enveloppe budgétaire totale de

CA 2018-01-010.02

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à négocier et à conclure une entente de gré à gré avec Hydropothicaire (167151 Canada inc.), pour une durée de trois (3) ans 1/2 ayant pour objet la prestation de services logistiques d'une tierce partie pour l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis, représentant une enveloppe budgétaire totale , pour une dépense annualisée estimée approximativement à

CA 2018-01-010.03.
Projet de loi 157 - Travaux de construction pour l'aménagement des succursales de l'éventuelle filiale

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions sur invitation pour des travaux de construction pour l'aménagement des succursales de l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis;
2. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à octroyer les contrats aux soumissionnaires, suivant le processus d'appel de propositions sur invitation, lesdits contrats représentant une enveloppe budgétaire maximale de

CA 2018-01-010.04

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 31 mai 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 21 mars, à compter de 16 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

MOT DE BIENVENUE

Au nom des membres du conseil d'administration, la présidente du conseil souhaite la bienvenue à Messieurs Denis Chamberland, René Leprohon et Michael L. Vineberg qui succèdent respectivement à Mme Danièle Bergeron, M. Jean-Marie Toulouse et M. Thierry Dorval.

REMERCIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS SORTANTS

Sur la proposition de la présidente du conseil d'administration, les remerciements des membres du conseil sont adressés à Mme Danièle Bergeron et à MM. Thierry Dorval et Jean-Marie Toulouse pour l'intérêt et la haute contribution qu'ils ont apportés à l'administration de la Société des alcools du Québec.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer des sujets et d'en intervertir l'ordre.

CA 2018-02-012

CA 2018-02-013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 OCTOBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-02-014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 25 JANVIER 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-02-015

CA 2018-02-015.01
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis faisant suite à une discussion antérieure [CA 2018-01-006.03], la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications rappelle aux membres du conseil que les amendements visent à prévenir les conflits d'intérêts potentiels liés à la détention de certains titres de sociétés publiques ou privées.

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés au Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2014-03-023 et CA 2014-05-043.05.

CA 2018-02-016.01

CA 2018-02-016.02

Remplacement de la présidente du conseil d'administration en cas d'absence ou d'empêchement

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications.

Après étude du document soumis, **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Nora Arzoumanian et Mme Hélène Lévesque comme membres de ce comité;
2. de confirmer la nomination de Mme Lyne Bouchard comme présidente de ce comité et ;
3. de nommer M. René Leprohon et M. Michael L : Vineberg comme membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

4. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard, Mme Nicole Diamond Gélinas et à M. Michael Stephen Pesner comme membres de ce comité et ;
5. de nommer M. René Leprohon comme président de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

6. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente de ce comité, à Mme Nicole Diamond Gélinas, Mme Hélène Lévesque et M. Marc G : Bruneau comme membre de ce comité et ;
7. de nommer M. Denis Chamberland comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

8. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Hélène Lévesque comme présidente du comité, à Mme Lyne Bouchard, ainsi qu'à M. Alain Brunet et M. Marc G : Bruneau comme membres de ce comité et;
9. de nommer M. Denis Chamberland et M. Michael L : Vineberg comme membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2018-02-016.04

CA 2018-02-017

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-02-017.01

CA 2018-02-017.02

CA 2018-02-017.03

CA 2018-02-017.04

CA 2018-02-017.05

Projet de loi 157 - Normes et barèmes de rémunération, avantages sociaux et autres conditions de travail des employés de magasins, des cadres, des professionnels et du personnel technique SQDC – Demande d'autorisation au Conseil du trésor.

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. de recommander au Conseil du trésor et au ministre des Finances, l'approbation des normes et barèmes de rémunération, des avantages sociaux et des autres conditions de travail des employés de magasins, des cadres, des professionnels et du personnel technique, le tout suivant les paramètres définis au document soumis au Conseil du trésor dont une copie est jointe en annexe « A » des présentes.

CA 2018-02-017.06

CA 2018-02-017.07

CA 2018-02-017.08

CA 2018-02-017.09

Projet de loi 157 - Assurances collectives pour les employés de la SQDC et services connexes

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public afin de sélectionner un fournisseur d'assurances collectives et de services connexes, dont la gestion de l'invalidité, pour les employés de la future Société québécoise du cannabis;

d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat d'assurances collectives pour les employés de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale

CA 2018-02-017.10

Projet de loi 157 - Livraison de colis à domicile SQDC

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public, pour des services de transport et de livraison des commandes-clients émanant de la plateforme de commerce électronique de la future Société québécoise du cannabis;

d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat pour des services de transports et de livraisons des commandes-clients émanant de la plate-forme de commerce électronique de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale

CA 2018-02-017.11

CA 2018-02-018

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2018-01-018.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 24 janvier 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-018.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 20 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-018.03

Agence de placement média - CSPQ

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.01],

Après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à octroyer à Cossette Communication inc., un contrat de services en placement médias, pour une durée initiale de deux (2) années à laquelle est assortie deux (2) années d'option, le tout représentant une enveloppe budgétaire

CA 2018-02-018.04

Uniforme pour les employés de succursale de la SAQ - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.02],

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec LOGISTIK UNICORP, pour la fabrication et la distribution des uniformes des employés de succursale, pour la période s'échelonnant du 4 septembre 2018 au 3 avril 2020, représentant une provision d'environ

CA 2018-02-018.04.05

Acquisition de services de transport international maritime – TMP 2013 – Quatrième année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.03], **il est unanimement résolu**

1. d'exercer la quatrième année d'option pour un service de transport maritime, pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, une provision de répartie aux cinq (5) transporteurs ci-après décrits :

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____, soit une somme CAN pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.

CA 2018-04-06

Acquisition de service de transport international maritime – Argentine et Chili – TMP 2015 – Deuxième année d'option

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.04], **il est unanimement résolu** :

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de _____, pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 répartie comme suit :

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____ soit une somme de _____ US pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.

Étant entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2018-02-018.07

Plateforme électronique SAQ B2B – Développement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.06], **il est unanimement résolu**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à négocier et à conclure deux ententes de gré à gré, d'une durée de sept (7) ans chacune, auprès de Technologies Interactives Médiagrif Inc. pour des services professionnels pour le support, l'hébergement et l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B, représentant une enveloppe budgétaire totale de _____

CA 2018-02-019.01

Procès-verbal de la 16^e séance du comité des ressources humaines tenue le 25 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.02

Procès-verbal de la 17^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 20 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.03

Procès-verbal de la 18^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 28 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.04

Procès-verbal de la 19^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 28 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.05

Compte rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 13 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-019.06
Régime supplémentaire de retraite SAQ

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-01-001], il est **unanimentement résolu** :

1. d'autoriser les modifications au régime supplémentaire de retraite telles que présentées, une copie du document refondu sera déposée lors d'une prochaine séance.

CA 2018-02-019.07

Compte rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-019.08

Compte rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 15 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-019.09

Compte rendu de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 20 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-019.10

Politique de rémunération du personnel cadre et non syndiqué – Augmentations salariales au 1^{er} avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-008,01], **il est unanimement résolu** :

1. d'accorder, au 1^{er} avril 2018, un budget d'augmentation pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant
2. de majorer les échelles salariales de pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2018-02-019.11

Programme de rémunération variable 2018-2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-008,02], **il est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2018-2019, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec.

CA 2018-02-019.12

Structure organisationnelle – Nomination du vice-président à l'exploitation des réseaux de vente

Il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de M. Jacques Farcy, à titre de vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 243 763 \$, à compter du 21 mars 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2018-02-019.13

Structure organisationnelle – Nomination de la vice-présidente et chef de la direction financière

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-010.02], considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de Mme Édith Fillion, à titre de vice-présidente et chef de la direction financière, au salaire annuel de 260 000 \$, à compter du 21 mars 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2018-02-020

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2018-02-020.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 25 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-020.02
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 21 mars 2018 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-020.03

CA 2018-02-021

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent de la séance.

CA 2018-02-22

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le xxx/**

**PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 22 mars, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur Jacques Farcy, vice-président à l'exploitation des réseaux de vente
Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

ABSENTE

Madame Catherine Dagenais, vice-présidente et chef de l'exploitation

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-03-023

CA 2018-03-024

CA 2018-03-025

CA 2018-03-025.01

CA 2018-03-025.02

Mme Filion ayant répondu aux questions des membres du conseil d'administration tout au long de sa présentation, après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2018-2019 selon les montants suivants :

CA 2018-03-025.03 Budget 2018-2019 – Présentation du vice-président de l'exploitation des réseaux de vente et marketing
--

M. Farcy ayant répondu aux questions des membres du conseil d'administration, après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan marketing 2018-2019.

CA 2018-03-025.04

CA 2018-03-025.05

CA 2018-03-025.06

CA 2018-03-025.07

CA 2018-03-025.08

CA 2018-03-025.09

CA 2018-03-025.10

CA 2018-03-025.11

CA 2018-03-025.12

CA 2018-03-025.13

2018-03-026

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois, Édith Filion et Madeleine Gagnon ainsi que Messieurs Jean-François Bergeron, Alain Brunet et Jacques Farcy quittent la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant complété leur huis clos, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire que le conseil d'administration avait complété ses délibérations relativement au processus de recrutement du président et chef de la direction.

CA 2018-03-026.01

Nomination - Président et chef de la direction – Recommandation au gouvernement

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement du Québec de nommer Mme Catherine Dagenais, membre du conseil d'administration et présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, à compter du 1^{er} mai 2018, et ce, pour un mandat de cinq ans;
2. de recommander au gouvernement, pour la présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, les conditions de rémunération et les conditions de travail suivantes :
 - 2.1 Salaire de base :

À compter de sa nomination comme présidente et chef de la direction, Mme Dagenais reçoit le salaire de 419 704 \$. Ce salaire est révisé annuellement selon les paramètres applicables à la Société pour son personnel cadre;
 - 2.2 Rémunération variable :

Au terme de l'exercice financier, le conseil d'administration détermine, en fonction des objectifs préétablis, le boni au rendement auquel Mme Dagenais a droit sans excéder 15 % de son traitement annuel de base;
 - 2.3 Régime d'assurance :

Mme Dagenais participe au régime d'avantages sociaux des employés cadres de la Société incluant un bilan de santé annuel conformément à la politique pour ses dirigeants. Le coût du bilan médical constitue un avantage imposable;

2.4 Régime de retraite :

Mme Dagenais participe au régime de retraite de l'Administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéros 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003 compte tenu des modifications qui leur ont été ou qui pourront leur être apportées;

CA 2018-03-27

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 31 mai 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le mercredi 2 mai, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du comité des ressources humaines étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-04-028 **AUDITEURS EXTERNES – RECOMMANDATION AU
GOUVERNEMENT**

Il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement la nomination de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, pour agir conjointement avec le Vérificateur général du Québec afin de vérifier les livres et comptes de la Société des alcools du Québec pour les exercices financiers se terminant les derniers samedis du mois de mars des années 2019, 2020 et 2021, le tout suivant les termes définis au contrat.

CA 2018-04-029

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 31 mai, à compter de 13 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

ABSENTE

Madame Nicole Diamond Gélinas

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information
Madame Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines
Monsieur Stéphane Garon, directeur des services juridiques

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06];

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions sur invitation afin de sélectionner un fournisseur d'assurances collectives et de services connexes, dont la gestion de l'invalidité, pour les employés de la future Société québécoise du cannabis;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat d'assurances collectives pour les employés de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de cinq (5) ans, incluant une (1) année d'option de renouvellement.

CA 2018-05-033

CA 2018-05-034

**SERVICE DE GARDIENNAGE ET RÉPONSES D'ALARME POUR LES
SUCCURSALES DE LA SQDC**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06];

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public afin de sélectionner un fournisseur qui aura comme mandat de fournir les services de gardiennage et réponses d'alarmes pour les succursales de la filiale SQDC;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions

1. d'adopter la Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-05-039

PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-04-017.01], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le profil de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis, tel qu'amendé, dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-05-040

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos Mme Martine Comtois ainsi que M. Alain Brunet se retirent de la séance.

CA 2018-05-041

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 31 mai, à compter de 15 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil .
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir l'ordre de certains sujets et d'en ajouter.

CA 2018-06-042

CA 2018-06-043 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 21 MARS
2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-06-044 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 22 MARS 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-06-045 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 2 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-06-046

CA 2018-06-046.01

CA 2018-06-046.02.

CA 2018-06-047

CA 2018-06-047.02

CA 2018-06-047.03

CA 2018-06-047.04

CA 2018-06-048

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-06-048.01

CA 2018-06-048.02

CA 2018-06-048.03
Rapport annuel 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le rapport annuel 2018 dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-06-048.04

CA 2018-06-048.06

CA 2018-06-049

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2018-06-049.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 20 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-049.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-06-049.03

Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires - Personnes autorisées

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation ainsi que la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « A » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2017-01-004.03 et CA 2017-03-016.06.

CA 2018-06-049.04
Acquisition de service de transport terrestre au Canada, aux États-Unis et au Mexique-TTP 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.02], il est unanimement résolu :

1. d'exercer la première année d'option prévue au contrat, et ce, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 aux soumissionnaires suivants pour les différentes destinations selon un montant de \$ CA et de \$ US réparti de la façon suivante :

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer deux (2) autres années d'option de renouvellement suite à l'obtention du consentement des parties ;

2. d'accorder une marge de manœuvre de CA et de \$ US pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis;

3. d'autoriser le Service d'acquisition, biens et service à procéder par adjudication multiple pour un service de transport terrestre pour les bières hors répertoire, et ce, afin de répondre au modèle de production des brasseries.

Les montants déboursés pour les bières hors répertoire étant facturés directement aux distributeurs de bières, les recommandations suivantes pour les transporteurs aptes à rendre les services requis, ne sont pas individualisés et ne comportent aucun montant global.

CA 2018-06-049-05

Acquisition de service de transport terrestre et de mouvement de cour TTS 2012

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'une année pour les services mouvement de cour de l'entreprise Constellation Brand et le transport terrestre pour la région de Rougemont vers le Centre de distribution de Québec en faveur de ROBERT TRANSPORT LTÉE, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 représentant un montant de \$;
2. d'accorder une marge de manœuvre de 10 % du montant total représentant \$, et ce, pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter ainsi que du prix du carburant.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis.

CA 2018-06-049.06

Prolongation de contrat pour l'optimisation, le support et la maintenance du logiciel de gestion des entrepôts (WMS)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.06], et considérant :

- que le 4 juin 2015, la Société des alcools du Québec a autorisé une provision maximale de de dollars, pour une période de deux (2) ans, pour l'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE [CA 2015-06-033.05];
- que le 23 mars et le 23 octobre 2017, la Société des alcools du Québec a autorisé, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'ententes de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, portant ainsi la valeur maximale du contrat à de dollars;

En conséquence, il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration de la solution WMS avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, représentant une provision additionnelle de \$ pour une durée de deux (2) ans.

CA 2018-06-049.07
Acquisition d'une solution de gestion de temps

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.07], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin d'acquérir un nouvel outil ainsi que les services d'un intégrateur pour mettre en place une nouvelle solution de gestion de temps pour l'ensemble des conventions de travail et ressources humaines de la SAQ;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à négocier et octroyer le contrat au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire de \$ répartie sur une durée contractuelle de sept (7) ans.

CA 2018-06-049.08
Service d'entretien ménager des succursales – Appel d'offres – SAQ et SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.08], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin de sélectionner un ou des fournisseur(s) pour l'entretien ménager des succursales de la SAQ et de la SQDC;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à négocier et octroyer le(s) contrat au(x) soumissionnaire(s) retenu(s) suivant le processus d'appel de propositions public, ledit(s) contrat(s) représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de cinq (5) ans, assortie de deux (2) années d'option de renouvellement.

CA 2018-06-050.01

Procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 14 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.02

Procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 15 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.03

Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 20 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-50.04

Procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 12 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.05

Compte-rendu de la 6^e séance du comité des ressources humaines tenue le 29 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-051.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 21 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-051.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 30 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-051.03

États financiers consolidés – Exercice clos le 31 mars 2018 - Rapport annuel 2018 et revue financière

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2018-01.012.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2018;
2. d'approuver les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 31 mars 2018;
3. de mandater Mme Johanne Brunet et M. René Leprohon pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

CA 2018-06-051.04

Communiqué de presse – États financiers consolidés – Exercice clos le 31 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2018-02-012.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le communiqué de presse des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2018.

CA 2018-06-051.05

CA 2018-06-052

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2018-06-052.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire du comité de gouvernance,
d'éthique et de communications tenue le 24 janvier 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.02

Procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 17 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.03

Procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 20 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.04

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-053

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

CA 2018-06-054

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
le jeudi 28 juin par voie électronique.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-07-055

CA 2018-07-056

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 6 juillet.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Alain Brunet, président sortant
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-08-057

CA 2018-08-058

CA 2018-08-059

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 6 juillet.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-09-060

CA 2018-09-061

CA 2018-09-062

CA 2018-09-063

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais quittent la séance.

CA 2018-09-064

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le jeudi 26 juillet.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉ

Monsieur Alain Brunet, président sortant et chef de la direction et responsable de la SQDC

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter des sujets.

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-07-028], et considérant :

- que la Société québécoise du cannabis (la «SQDC») est une filiale de la SAQ; et
- que le conseil d'administration de la SQDC est nommé par la SAQ en tenant compte du profil de compétences et d'expérience déterminé; et
- que le comité de gouvernance, d'éthique et de communications a fait l'analyse de diverses candidatures et recommande les personnes suivantes à titre d'administrateur de la SQDC :

- qu'un processus d'habilitation sécuritaire doit être effectué pour toute personne qui siège au conseil d'administration de la SQDC;

Il est unanimement résolu :

1. que les démarches d'habilitation sécuritaire auprès de la Sûreté du Québec soient débutées pour les personnes mentionnées ci-dessus, et ce, afin de déterminer l'éligibilité desdites personnes à devenir administrateurs de la SQDC;
2. que la nomination des administrateurs de la SQDC se fasse à une prochaine réunion du conseil d'administration et que la durée du mandat de chacun d'eux soit par la même occasion déterminée.

CA 2018-10-066

CA 2018-10-067

CA 2018-10-068

CA 2018-10-069

CA 2018-10-070

CA 2018-10-071

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais ainsi que MM. Alain Brunet et Daniel Collette quittent la séance.

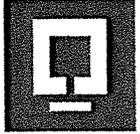
CA 2018-10-072

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le lundi 13 août à compter de 08 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

MEMBRE ABSENT

Monsieur Michael L. Vineberg

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

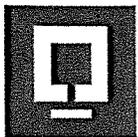
CA 2018-11-074

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018 /**

**PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le mardi 14 août à compter de 07 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

MEMBRE ABSENT

Monsieur Michael L. Vineberg

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-12-075

CA 2018-12-076

CA 2018-12-077

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 23 août, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau (au téléphone)
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire général adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer un sujet.

CA 2018-13-078

CA 2018-13-080 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-081 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^E SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-082 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 JUIN 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-083 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 6 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-084 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 6 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-085 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-086

COMPTE-RENDU DE LA 11^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 13 AOÛT 2018 – ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour de cette réunion et s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-13-087

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-13-087.01

CA 2018-13-087.02

CA 2018-13-087.03

CA 2018-13-087.04

CA 2018-13-088

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2018-13-088.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
29 mai 2018;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-088.02

Compte rendu de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 21 août 2018 – Ordre du jour;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-088.03

Politique d'achat et de mise en marché – Amendements

Les membres du Conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-019.03], après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la refonte de la Politique de contrats et engagements financiers dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CPC 2016-06-030 et CA 2016-09-059.06.

CA 2018-13-088.04

Politique de contrats et engagements financiers – Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-020.02], il est unanimement résolu :

1. d'approuver la refonte de la Politique de contrats et engagements financiers dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CPC 2016-06-030 et CA 2016-09-059.06.

CA 2018-13-088.05
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Personnes autorisées
Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-020.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « C » des présentes pour en faire partie intégrante;

2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-03-014.01 et CA 2018-06-049.03.

CA 2018-13-089

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-13-089.01
Procès-verbal de la 15^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 18 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.02
Procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 13 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.03
Procès-verbal de la 6^e séance du comité des ressources humaines tenue le 29 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.04

Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 4 juillet 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.05

Compte rendu de la 8^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 22 août 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel a soumis à huis clos les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-090

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2018-13-090.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-090.02

Compte rendu de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 22 août 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'Audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Leprohon soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-090.03

CA 2018-13-090.04

CA 2018-13-091

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2018-13-091.01

Procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.02

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.03

Procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 21 juin 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.04

Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 juillet 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.05

Compte rendu de la 8^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bouchard soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration

CA 2018-13-091.06

Contrat de l'Ombudsman – Renouvellement

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-037], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'Ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 dont copie du contrat est jointe en *annexe « D »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-13-091.07
Évaluation du conseil d'administration – Résultats 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des faits saillants et des résultats de l'évaluation 2017-2018 du conseil d'administration et de sa présidente.

CA 2018-13-091.08
Présidente du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis (SQDC)

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-040.1], **il est unanimement résolu** :

1. de nommer Mme Johanne Brunet administrateur et présidente du conseil d'administration de la SQDC pour un mandat d'une durée de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020.

CA 2018-13-091.09
Nomination des membres du conseil d'administration Société québécoise du cannabis (SQDC)

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-040.2] **il est unanimement résolu** :

1. de nommer les personnes suivantes administrateurs de la SQDC :

- Mme Céline Blanchet pour un mandat de 4 ans se terminant le 30 septembre 2022;
- Mme Martine Lapointe pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;
- M. René Leprohon, pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;
- Mme Louise Martel pour un mandat de 4 ans se terminant le 30 septembre 2022;
- M. Sylvain Morissette pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
- Mme Isabeau Normandin pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
- M. Jack Siemiatycki pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
- M. Luc Vachon pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;

CA 2018-13-092

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2018-13-093

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 23 août, à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Alain Brunet, responsable de la mise en œuvre de la SQDC
Monsieur Pietro Perrino, secrétaire général de la SQDC
Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière

ABSENTS

Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Marc G. Bruneau

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-14-094

CA 2018-14-095

CA 2018-14-096

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2018-14-097

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018 /**

**PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 5 octobre, à compter de 07 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Vice-présidente Affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-15-098

CA 2018-15-099

CA 2018-15-100

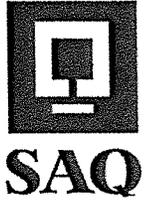
CA 2018-15-101

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 16^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le vendredi 19 octobre, à compter de 13 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel (par téléphone)
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente Affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-16-102

CA 2018-16-103

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES

CA 2018-16-103.01

Approbation du procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-16-103.02

Compte-rendu de la 9^e séance du comité des ressources humaines tenue le 18 octobre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration

CA 2018-16-103.03

CA 2018-16-103.04



CA 2018-16-103.06

CA 2018-16-103.07
Programme d'escompte en succursale 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-09-043], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2019-2020, à compter du 1^{er} avril 2019, dont copie du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-16-103.08

CA 2018-16-104

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-16-104.01

CA 2018-16-104.02
Société québécoise du cannabis (SQDC) – Nomination d'un administrateur

il est unanimement résolu :

1. de nommer monsieur Stéphane Borreman administrateur de la SQDC pour un mandat de 2 ans à compter de ce jour;

CA 2018-16-105

RAPPORT AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-16-105.01

CA 2018-16-105.02

CA 2018-16-105.03

CA 2018-16-106

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2018-16-106.01

Approbation du procès-verbal de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 21 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme

CA 2018-16-106.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 octobre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-16-106.03

Amendement au contrat de la SAQ Brink's – Transporteur de fonds

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant que :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-026.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à amender son contrat avec Brink's pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$, portant la provision totale du contrat à \$, et ce, jusqu'au 31 mai 2021, incluant une option de transition d'une durée de 4 mois.

CA 2018-16-106.04
Contrat de gré à gré American Express SAQ -SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-026.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à poursuivre et amender son contrat avec Amex et d'y inclure les services requis par la SQDC, le tout représentant une enveloppe maximale de \$ pour la SAQ et de \$ pour la SQDC, et ce, jusqu'au 31 mars 2022.

CA 2018-16-106.05
Politique de délégation des autorités – Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-025.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, la refonte de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, dont copie du document est jointe en *annexe « D »* des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2017-01-004.04 et CA 2017-03-016.06.

CA 2018-16-107

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

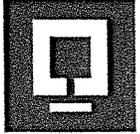
CA 2018-16-108

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019/**

**PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 23 novembre, à compter de 11 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE :

Madame Hélène Lévesque

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-17-109

CA 2018-17-110

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019 /**

**PROCÈS-VERBAL de la 18^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 29 novembre, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard (au téléphone)
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir des sujets et de discuter de la structure organisationnelle à huis clos.

CA 2018-18-111

CA 2018-18-112

CA 2018-18-113 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 13 AOÛT 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-114 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 12^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 14 AOÛT 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-115 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 13^E SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 AOÛT 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-116 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 AOÛT 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-117 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 15^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 5 OCTOBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-118 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 16^E SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 OCTOBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-119

CA 2018-18-120 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-18-120.01

CA 2018-18-120.02
Calendrier des séances 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le calendrier de l'année 2019 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-18-121 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-18-121.01

CA 2018-18-121.02

Après discussion, **il est unanimement résolu;**

1. d'adopter le budget révisé 2018-2019 tel que présenté.

CA 2018-18-121.03

CA 2018-18-121.04

CA 2018-18-121.05

CA 2018-18-121.06

CA 2018-18-121.07
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Après étude du document soumis et discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « B » des présentes pour en faire partie intégrante;

2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-04-020.03 et CA 2018-13-088.05.

CA 2018-18-122

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-18-122.01

Compte rendu de la 10^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-122.02

CA 2018-18-122.03

CA 2018-18-122.04

CA 2018-18-122.05

Rémunération de la vice-présidente Affaires corporatives et Secrétaire générale et du vice-président Chaîne d'approvisionnement – HUIS CLOS avec la présidente et chef de la direction

il est unanimement résolu :

1. d'approuver que soit octroyé à Mme Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale, un salaire annuel de °220 000 \$, et ce, rétroactivement au 23 août 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];
2. d'approuver que soit octroyé à M. Jean-François Bergeron, vice-président de la chaîne d'approvisionnement un salaire annuel de °265 000 \$, et ce, rétroactivement au 23 août 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2018-18-122.06

CA 2018-18.123.01

Approbation du procès-verbal de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 octobre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-123.02

Compte rendu de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 28 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-123.03

Acquisition et entretien des systèmes de vidéosurveillance alarme et accès

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-06-031.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin de sélectionner un ou des fournisseur(s) pour l'acquisition, l'entretien, la maintenance et le support des systèmes de vidéosurveillance, d'alarme et accès;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition des biens et services à négocier et octroyer le(s) contrat au(x) soumissionnaire(s) retenu(s) suivant le processus d'appel de propositions public, ledit(s) contrat(s) représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de trois (3) ans, assortie de deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC.

CA 2018-18-123.04

CA 2018-18-123.05

CA 2018-18-123.06
Politique de délégation de pouvoirs d'approbation - Amendement

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver l'amendement à l'article 5.1.17 « Rémunération » de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, dont copie du document est jointe en annexe « F » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-05-025.03 et CA 2018-16-106.05.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mme Filion et cette dernière quitte la séance.

CA 2018-18-123.07
Plan de développement du réseau des succursales 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2019-2020 dont copie du document est jointe en en annexe « G » des présentes pour en faire partie intégrante;

CA 2018-18-124

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2018-18-124.01
Approbation du procès-verbal de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, monsieur René Leprohon confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-124.02

Compte rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 28 novembre 2018 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Leprohon soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-124.03

CA 2018-18-124.04

CA 2018-18-124.05

Révision du mandat du comité d'audit

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité d'audit,
il est unanimement résolu:

1. d'adopter le mandat du comité d'audit de la Société des alcools du Québec dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « H » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CAT 2014-04-031 et CA 2014-08-065.04.

CA 2018-18-125.01

Approbation du procès-verbal de la 8^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, la secrétaire confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-125.02

Compte rendu de la 9^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 27 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, la secrétaire soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-125.03

Politique des dons et commandites

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, **il est unanimement résolu :**

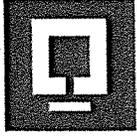
1. d'adopter la refonte de la politique de dons et commandites dont copie est jointe en annexe « I » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante en y faisant les modifications demandées lors de la réunion;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-04-023 et CA 2015-07-044.03

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019/**

**PROCÈS-VERBAL de la 19^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le mercredi 19 décembre, à compter de 16 h 45.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-19-128

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE : VICE-PRÉSIDENT TI ET VICE-
PRÉSIDENT COMMERCIALISATION**

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-11-055], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de M. Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information, au salaire annuel de 250 000 \$, à compter du 28 janvier 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];
2. d'approuver la nomination de Mme Sandrine Bourlet, vice-présidente à la commercialisation, au salaire annuel de 230 000 \$, à compter du 14 janvier 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2018-19-129

CONTRAT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE- IBM CANADA LTÉE.

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-07-34], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la signature d'une entente de type «*Passport Advantage Agreements* » avec IBM CANADA LTÉE, pour une durée d'un an, assortie d'une option de prolongation d'une année, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 et ce, afin notamment de permettre l'acquisition de licences IBM liées aux fonctions d'affaires de la Société ainsi que pour le renouvellement du support et de la maintenance annuelle de l'ensemble de ces licences, le tout représentant une provision maximale \$.

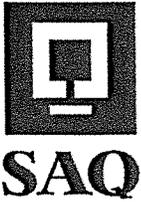
CA 2018-19-130

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 mars 2019/**

**PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2019
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 7 février, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2019-01-001

CA 2019-01-003 HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec la présidente et chef de la direction, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette se retirent de la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant complété leurs délibérations, ils invitent Mme Comtois et M. Collette à rejoindre la séance.

CA 2019-01-004 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 17^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 NOVEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-005 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 18^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 29 NOVEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-006 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-007

CA 2019-01-008

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2019-01-008.01
Calendrier 2019 – 2020

Sous réserve de ce changement,

il est unanimement résolu :

1. d'adopter le calendrier 2019 - 2020 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en *annexe « A »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-01-008.02

CA 2019-01-008.03

CA 2019-01-008.04

CA 2019-01-008.05

CA 2019-01-009

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2019-01-009.01

CA 2019-01-009.02

CA 2019-01-009.03

CA 2019-01-009.04

CA 2019-01-009.05

CA 2019-01-009.05.01

CA 2019-01-009.06

CA 2019-01-009.07

CA 2019-01-010 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2019-01-010.01
Procès-verbal de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
28 novembre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-010.02
Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du comité des pratiques
commerciales tenue le 19 décembre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-010.03
Compte rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le
6 février 2019 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-01-010.04
Acquisition de routeurs pour les succursales

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.01] et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de routeurs, via une entente négociée de gré à gré avec IBM, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2029 incluant les options.

CA 2019-01-010.05
Service d'entretien des équipements technologiques en succursale pour la SAQ et la SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.02] et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04] la Société des alcools du Québec à amender son contrat avec CPU Service inc. pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$ pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2020 et;

2. d'autoriser, pour les services requis de la SQDC, une provision de \$ et pour la SAQ, une provision de \$, pour trois années d'options de renouvellement du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2023;

Le tout représentant une provision supplémentaire totale au contrat de \$ pour l'ajout de services et d'années d'options pour la SAQ et la SQDC pour une période se terminant le 31 août 2023, incluant les options.

CA 2019-01-010.06
Services de réseau étendu (WAN) et de liens téléphoniques

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.03] et considérant:

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04] la SAQ à amender son contrat avec Vidéotron pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$;
2. d'autoriser, pour les services requis de la SQDC, une provision de \$ et pour la SAQ, une provision de \$, pour deux options de renouvellement de deux années chacune du 22 août 2021 au 21 novembre 2025;
3. Le tout représentant une provision supplémentaire totale au contrat de \$ pour l'ajout de services destinés à la SQDC et d'années d'options pour la SAQ et la SQDC portant la provision totale du contrat à \$ pour une période se terminant le 21 novembre 2025, incluant les options.

CA 2019-01-010.07
Parc applicatif – Mise à niveau JD Edwards

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.04] et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.03], l'ajout d'une enveloppe budgétaire additionnelle de dollars, portant le budget à dollars pour la réalisation de la phase 2 « Parc applicatif – Mise à niveau JDE Transformation SAQ » .

CA 2019-01-011

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2019-01-011.01

Procès-verbal de la 9^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 27 novembre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, la secrétaire confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-011.02

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 16 janvier 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, la secrétaire confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-011.03

Compte rendu de la 2^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 6 février 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, la secrétaire soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-01-011.04

CA 2019-01-011.05

Grilles d'évaluation de la présidente du conseil, des pairs et du conseil d'administration et ses comités

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-006], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés au questionnaire d'évaluation des pairs, dont copie du document dûment refondu est jointe en *annexe « B »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-01-011.06
Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-007], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter les amendements tels que proposés au mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, dont copie du document dûment refondu est jointe en *annexe « C »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2016-05-035 et CA 2016-10-067.07.

CA 2019-01-011.07
Politique des dons et commandites - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-008] **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la version amendée de la Politique de dons et commandites laquelle comprend une modification à l'article 5.2.1 et dont une copie est jointe en *annexe « D »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2018-09-046 et CA 2018-18-125.05

CA 2019-01-011.08
Politique concernant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-009] **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la version amendée de la Politique concernant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de la Société des alcools du Québec et dont une copie est jointe en *annexe « E »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2018-01-009 et CA 2018-01-006.06

CA 2019-01-011.09

CA 2019-01-012 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2019-01-013 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 MARS 2019 /**

**PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2019 du conseil
d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique le mardi 5 mars à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

ABSENT

Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-02-014

CA 2019-02-014.01

Nomination du président-directeur général de la SQDC – Rémunération et durée du mandat

sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-01-001], **il est unanimement résolu** :

1. d'amender les résolutions CR 2018-10-049 et CA 2018-18-122.03 quant à la durée de mandat de M. Jean-François Bergeron à titre de président-directeur général de la SQDC afin que celle-ci soit pour une durée de 5 ans, au salaire annuel de 290 000 \$, et ce, à compter du 27 février 2019, le tout selon les conditions de travail et les paramètres de rémunération stipulés au décret numéro 164-2019.

Note : Le Décret 164-2019 a été amendé le 20 mars 2019. La date de nomination effective est le 20 mars 2019.

CA 2019-02-015

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - NOMINATION

CA 2019-02-015.01

Nomination de la vice-présidente aux affaires publiques et communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-01-002], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de Mme Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux affaires publiques et communications à compter du 15 avril 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 30 MAI 2019

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social le **mercredi 27 mars** à compter de **11 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉ(E)S

Monsieur Carl Boucher, vice-président technologies de l'information
Madame Sandrine Bourlet, vice-présidente commercialisation
Monsieur Jacques Farcy, vice-président exploitation du réseau des ventes
Madame Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines
Monsieur Mario Herron, directeur, planification et coordination
Monsieur François Renaud, analyste à la direction financière

ABSENTE

Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-03-017

CA 2019-03-019

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 30 MAI 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social le jeudi 28 mars à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-04-020

CA 2019-04-021

Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance du conseil d'administration tenue le 7 février 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-04-022

Approbation du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 5 mars 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-04-023

CA 2019-04-024

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2019-04-024.01

CA 2019-04-024.02

CA 2019-04-024.03

CA 2019-04-025

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2019-04-025.01

CA 2019-04-025.02

CA 2019-04-025.03

CA 2019-04-025.04

CA 2019-04-025.05

CA 2019-04-025.06

CA 2019-04-025.07

CA 2019-04-025.08

CA 2019-04-025.09

CA 2019-04-025.10

CA 2019-04-025.11

CA 2019-04-025.12
Budget 2019-2020 – Approbation

Les membres du conseil d'administration ayant échangé avec la direction tout au long de la présentation budgétaire et cette dernière ayant répondu à leurs questions, après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2019-2020 selon les montants suivants :

- budget des dépenses d'investissements : \$
- budget d'exploitation : \$

CA 2019-04-025.13

CA 2019-04-025.14

CA 2019-04-025.15

CA 2019-04-025.16

CA 2019-04-025.17

CA 2019-04-026

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2019-04-026.01
Compte rendu de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
26 mars 2019 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-04-026.02
Remplacement du système de caisses en succursales - Cas d'affaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-02-010.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à l'acquisition de systèmes de points de vente et l'entretien de ceux-ci.

CA 2019-04-026.03
Acquisition de transport maritime – Application de l'année d'option 2019-2020
- Argentine et Chili -TMP2015

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-02-010.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de \$ USD, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 répartie comme suit :
2. d'accorder une marge de manœuvre de %, soit une somme de \$ USD pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.
3. d'accorder une marge de manœuvre IMO de %, soit une somme de \$ USD pour couvrir les fluctuations de la surcharge des carburants.

Étant entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2019-04-026.04
Acquisition de transport maritime international - Application de l'année d'option
2019-2020 - TMP2013

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-02-010.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'exercer la cinquième et dernière année d'option pour un service de transport international maritime, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020, une provision de \$ CAD répartie aux cinq (5) transporteurs ci-après décrits :
2. d'accorder une marge de manœuvre de %, soit une somme de \$ CAD pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.
3. d'accorder une marge de manœuvre IMO de %, soit une somme de \$ CAD pour couvrir les fluctuations de la surcharge des carburants.

CA 2019-04-026.05

CA 2019-04-027

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2019-04-027.01
Compte rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le
26 mars 2019 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, membre du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Chamberland soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-04-027.02
Rémunération du président et chef de la direction de la SQDC

Après discussion, considérant que :

en conséquence, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-02-008.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'amender les résolutions CR 2018-10-049 et CA 2018-18-122.03 elles-mêmes amendées par les résolutions CR 2019-01-001, CA 2019-02-014 afin que la date de nomination de M. Bergeron soit le 20 mars 2019;
2. que nonobstant le fait que le 20 mars 2019, M. Bergeron a quitté ses fonctions à titre de vice-président à la chaîne d'approvisionnement de la SAQ, il soit admissible à la rémunération incitative prévue à son contrat à titre de vice-président à la chaîne d'approvisionnement pour la période du 1^{er} avril 2018 au 20 mars 2019.

CA 2019-04-027.03

Politique de rémunération et programmes de bonification 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Chamberland résume les discussions qui se sont tenues au comité des ressources humaines relativement à la rémunération globale des employés.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-02-10.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'accorder, au 31 mars 2019, un budget d'augmentation de % pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %.
2. de majorer les échelles salariales de % pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2019-04-027.03.01

Programmes de bonification 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-02-010.02], **il est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2019-2020, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec.
2. d'abolir, conformément à ce qui est prévu à la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec (STTSAQ), la bonification corporative en lien avec le résultat net à compter de 2019-2020. Toutefois, la bonification liée au coût à la caisse, prévue à la convention collective, est reconduite.

CA 2019-04-027.03.02

CA 2019-04-028

Rapport du président du comité d'audit

CA 2019-04-028.01
Compte rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 27 mars 2019 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Leprohon soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-04-028.02

CA 2019-04-028.03

CA 2019-04-028.04

CA 2019-04-029

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2019-04-030

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 30 MAI 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social et par conférence téléphonique le lundi 13 mai à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Lucie Martel
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland (en personne au siège social)
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Alexandre Côté, directeur, partenaires d'affaires ressources humaines
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines
M^e Louis Bernier, Fasken Martineau

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-05-031

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 29 AOÛT 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social le jeudi 30 mai à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Lucie Martel
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre de présentation de certains sujets.

CA 2019-06-034 _____

CA 2019-06-035 _____

CA 2019-06-036

CA 2019-06-036.01

CA 2019-06-036.02

CA 2019-06-036.03

CA 2019-06-036.04
Objectifs de performance 2019-2020 – Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR2019-03-015.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs 2019-2020 de la présidente et chef de la direction.

Note : La décision du conseil d'administration a été transmise à la secrétaire par la présidente du conseil et a été traitée à huis clos à l'exclusion de la présidente et chef de la direction.

CA 2019-06-036.05
Président et chef de la direction – Alain Brunet

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR2019-03-015.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément au décret 1204-2013 du 20 novembre 2013 de M. Alain Brunet, le versement d'un boni de 49 106 \$ représentant 15 % de son salaire au 31 décembre 2018.

Note : La décision du conseil d'administration a été transmise à la secrétaire par la présidente du conseil et a été traitée à huis clos à l'exclusion de la présidente et chef de la direction.

CA 2019-06-037

CA 2019-06-038 **Approbation du procès-verbal de la 3e séance du conseil d'administration tenue le 27 mars 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-06-039 **Approbation du procès-verbal de la 4e séance du conseil d'administration tenue le 28 mars 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-06-040 **Approbation du procès-verbal de la 5e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 mai 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-06-041 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-06-042 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2019-06-042.01

CA 2019-06-042.02

CA 2019-06-043

Rapport du président et chef de la direction

CA 2019-06-043.01

CA 2019-06-043.02

CA 2019-06-043.03
Revue financière et états financiers consolidés – Exercice clos le 30 mars 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité d'audit commente les états financiers consolidés 2018-2019.

Après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2019-02-014.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2019;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 30 mars 2019;
3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers consolidés 2018-2019 au nom du conseil d'administration.

CA 2019-06-043.04

CA 2019-06-043.05
Rapport annuel 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le rapport annuel 2019, avec modifications, dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Mme Filion pour ses présentations et cette dernière quitte la séance.

CA 2019-06-043.06

CA 2019-06-043.07

CA 2019-06-044

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2019-06-044.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
28 mai 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-06-044.02
Stations de dégustation en succursales - Renouvellement de l'option

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.01], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à exercer la dernière option prévue au contrat avec la société WINEGATE CORPORATION pour l'acquisition de stations de dégustation en succursale, et ce, pour une provision budgétaire de \$.

CA 2019-06-044.03
Prolongation SkillNet - Mise à niveau de Xstore

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.02], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à prolonger l'entente de gré à gré intervenue avec la firme SKillNet jusqu'au 31 décembre 2020 pour la mise à niveau de Xstore, en y ajoutant une provision supplémentaire au montant de \$ portant la provision budgétaire totale à \$.

CA 2019-06-044.04
Adobe Campaign – renouvellement de l'option prévue au contrat de Cossette Communication inc.;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.03], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à exercer la deuxième option de son contrat avec la firme Cossette Communication inc. pour les services de gestion des communications (Adobe Campaign), et ce, pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, représentant une provision totale de \$.

CA 2019-06-044.05
TVA – Écart au contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.04], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à ajouter une provision additionnelle de \$ pour l'exécution du contrat SP-1819 signé avec la firme TVA PUBLICATIONS INC. portant la somme provisionnée pour ledit contrat à \$.

CA 2019-06-044.06
Appel d'offres – Transport routier à la vente - TRP2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer des contrats pour le service de transport routier à la vente aux firmes mentionnées ci-après, représentant une provision de \$ pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 28 juin 2024, répartie comme suit :

2. d'accorder une marge de manœuvre de 15 %, soit une somme de \$ pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points de destination et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.

CA 2019-06-044.07
Appel d'offres – Transport terrestre à l'approvisionnement TTP2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.06], **il est unanimement résolu** :

1. d'exercer la seconde année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars canadiens, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le tout représentant une provision de \$ CAD répartie aux six (6) transporteurs ci-après décrits :

2. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ CAD aux transporteurs payés en dollars canadiens ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020;

3. d'exercer la seconde année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars américains, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le tout représentant une provision de \$ USD répartie aux quatre (4) transporteurs ci-après décrits :

4. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ USD aux transporteurs payés en dollars américains ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

CA 2019-06-044.08
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la SAQ

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-03-016.08], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation;
2. d'adopter la version refondue de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation dont copie du document est jointe en annexe « B » des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger en conséquence les résolutions [CPC 2018-05-025.03, CA 2018-16-106.05, CPC 2018-06-031.04, CA 2018-18-123.07]

CA 2019-06-045

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2019-06-045.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 29 mai 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2019-06-046

Rapport du président du comité d'audit

CA 2019-06-046.01
Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 28 mai 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2019-06-047

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2019-06-047.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 mai 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bouchard soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-06-047.02
Convention de donation - HEC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, [CGE 2019-03-019], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le partenariat avec HEC MONTRÉAL pour le programme de commerce de détail et d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], un don de \$ par année pour une durée maximale de 5 ans, soit une durée initiale de 3 années ainsi que 2 années d'option, le tout représentant un don maximal de \$.

CA 2019-06-047.03

CA 2019-06-048

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 29 AOÛT 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social et par voie de conférence téléphonique le jeudi 6 juin à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Marc G. Bruneau (par téléphone)
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur René Leprohon (par téléphone)
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel (par téléphone)
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur Michael L. Vineberg
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

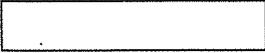
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur Mario Herron, directeur de la planification, administration et coordination à la chaîne d'approvisionnement (en remplacement du vice-président de la chaîne d'approvisionnement)
Monsieur Simon Hubert, chef de service à la logistique
Monsieur Patrick Lalumière, directeur des finances
Monsieur Francis D. Matthews, analyste à la logistique
Monsieur Yanick Rivard, directeur à la logistique, l'approvisionnement et le transport

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-07-049

CA 2019-07-050



CA 2019-07-051

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 29 AOÛT 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique le jeudi 27 juin à compter de 14 h 45.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Monsieur Patrice Attanasio
Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

INVITÉE

Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-08-052

CA 2019-08-053

CA 2019-08-054

CA 2019-08-055

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 29 août 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique le jeudi 1^{er} août à compter de 08 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-09-057

Vice-présidence aux ressources humaines - Nomination

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-05-028], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Alexandre Côté à titre de vice-président aux ressources humaines, au salaire annuel de 240 000 \$, et ce, à compter du 12 août 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2019-09-058

CA 2019-09-059

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 24 octobre 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social le jeudi 29 août à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter des sujets et de changer l'ordre de présentation.

CA 2019-10-061

CA 2019-10-062

Approbation du procès-verbal de la 6^e séance du conseil d'administration tenue le 30 mai 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-10-063 **Approbation du procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 6 juin 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-10-064 **Approbation du procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 27 juin 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-10-065 **Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 1^{er} août 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-10-066 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-10-067 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2019-10-067.01

CA 2019-10-067.02

CA 2019-10-067.03

CA 2019-10-067.04

CA 2019-10-068

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2019-10-068.01

CA 2019-10-068.02

CA 2019-10-068.03

CA 2019-10-068.04

CA 2019-10-068.05

CA 2019-10-068.06

CA 2019-10-069

Rapport du président du comité d'audit

CA 2019-10-069.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 28 août 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance. Il résume entre autres les principales conclusions des rapports d'audit qui ont été discutés lors de la séance.

CA 2019-10-069.02

CA 2019-10-069.03

CA 2019-10-069.04

CA 2019-10-070

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2019-10-070.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
28 août 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-10-070.02
Appel de propositions pour l'acquisition de services professionnels spécialisés
pour le système de gestion des centres de distribution

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-04-029], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société

des alcools du Québec à adjuger un ou des contrats pour l'acquisition des services professionnels spécialisés en système de gestion de centres de distribution WMS du manufacturier JDA, et ce, pour une période de cinq (5) ans, représentant une provision de \$.

CA 2019-10-070.03
Solution technologique de planification de la main-d'œuvre SEMB

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-04-027], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à l'acquisition d'une solution technologique pour la planification de la main-d'œuvre SEMB représentant une provision budgétaire de \$ pour une période de 10 ans se terminant le 31 décembre 2029.

CA 2019-10-070.04
Dégrogation pour l'acquisition de services professionnels – Realisys

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-04-028], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels supplémentaires auprès de la firme Realisys, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, ce qui portera la somme totale du contrat accordée à cette firme à \$.

CA 2019-10-070.05
Adobe campaign- prolongation de contrat de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-04-025], et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à autoriser une prolongation de gré à gré du contrat avec Cossette Communication inc. pour les services de gestion des communications (Adobe Campaign), et ce, pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, représentant une provision totale de \$.

CA 2019-10-070.06 Acquisition de services de transport maritime outremer et groupage de boissons alcooliques importées par la SAQ - TMP 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-04-031], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à la sélection de fournisseurs qui auront comme mandat de grouper, transporter et livrer les commandes fournisseurs de boissons alcooliques importées par la SAQ du pays d'origine jusqu'à nos centres de distribution de Montréal et de Québec.

CA 2019-10-070.07

CA 2019-10-071

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2019-10-071.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 mai 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bouchard soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-10-071.02

Contrat de l'Ombudsman – Renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communication [CGE 2019-04-033], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'Ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 à un tarif horaire révisé à

CA 2019-10-071.03

CA 2019-10-071.04

CA 2019-10-072

Huis clos

CA 2019-10-073

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 24 octobre 2019 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique le vendredi 27 septembre à compter de 07 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Hélène Lévesque

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-11-074

Vice-présidence à la chaîne d'approvisionnement - Nomination

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-06-029], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Luc Bourdeau à titre de vice-président à la chaîne d'approvisionnement, au salaire annuel de 275 000 \$, et ce, à compter du 28 octobre 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 6 décembre 2019 /

**PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance de l'année 2019 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social le jeudi 24 octobre à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet (par téléphone)
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Monsieur Patrice Attanasio

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-12-076

CA 2019-12-077

**Approbation du procès-verbal de la 10^e séance du conseil d'administration
tenue le 29 août 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-12-078 **Approbation du procès-verbal de la 11^e séance du conseil d'administration tenue le 27 septembre 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-12-079 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-12-080 **Rapport de la présidente du conseil**

CA 2019-12-081 **Rapport de la présidente et chef de la direction**

CA 2019-012-081.01

CA 2019-012-081.02

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2019-012-082.01

Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 23 octobre 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer des autres dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-012-082.02

Politique de commandes privées (agents promotionnels) – Modifications

Après discussion, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-05-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la version refondue de la Politique de commandes privées laquelle est désormais désignée Politique d'importations privées (pour les agents promotionnels) dont copie du document est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CPC 2011-06-026.05 et CA 2011-07-050.04].

CA 2019-012-082.03

Appel d'offres - Impression du matériel sur les lieux de vente (PLV), magazines et autres communications imprimées

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-05-038], considérant que :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à l'acquisition de services d'impression pour des magazines et du matériel imprimé destiné aux points de vente, et ce, pour les besoins de la SAQ et de la SQDC;
2. d'octroyer, suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour des services d'impression de magazines et de matériel imprimé destiné aux points de vente, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC, et ce, pour une durée initiale de 2 années plus 2 options d'une année chacune.

CA 2019-012-082.04 Renouvellement du support et de la maintenance de la plateforme d'intégration (WebMethods)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-05-039], considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à accorder un contrat de gré à gré pour l'acquisition, le support, la maintenance de licences ainsi que pour des services professionnels, à SOFTWARE AG (CANADA) INC., et ce, représentant une provision de \$, ladite provision couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2025.

CA 2019-012-082.05
Remplacement du système de caisses en succursale (Cosmo)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et faisant suite à des discussions antérieures [CPC 2019-02-010.01 et CA 2019-04-26,02], sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-05-040], considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à octroyer un contrat à la firme Fujitsu pour l'acquisition de systèmes de points de vente et l'entretien de ceux-ci, représentant une provision budgétaire de \$ pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2029.

CA 2019-12-083

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2019-012-083.01
Compte-rendu de la 7^e séance du comité des ressources humaines tenue le 23 octobre 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-012-083.02
Programme d'escompte en succursale 2020-2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-07-037], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2020-2021, à compter du 1^{er} avril 2020, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-012-083.03
Mandat du comité des ressources humaines - Modifications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-07-045], **il est unanimement résolu que** :

1. les modifications proposées au mandat du comité des ressources humaines soient approuvées telles que soumises et que la version refondue du mandat jointe en annexe soit adoptée;
2. les résolutions [CA 2008-16-098-04 et CR 2008-10-048] soient abrogées.

CA 2019-12-084

Plan stratégique 2021-2023

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le cadre financier préliminaire du Plan stratégique 2021-2023;
2. d'approuver, tel que modifié lors de la séance, les orientations, objectifs, indicateurs et cibles du Plan stratégique 2021-2023.

CA 2019-12-085

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 6 FÉVRIER 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2019 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social le vendredi 6 décembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-13-086

CA 2019-13-087

CA 2019-13-088

Sujets traités en blocs

CA 2019-13-088.01
Approbation du procès-verbal de la 12^e séance du conseil d'administration
tenue le 24 octobre 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-13-088.02
Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-13-088.03
Gestion de la réputation - Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-13-088.04
Suivi du plan stratégique 2018-2020, revue des risques et tableau de bord du
2^e trimestre 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-13-089

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2019-13-090

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2019-013-090.01

le 9 novembre 2019

CA 2019-013-090.02
Bilan de *mi-année et budget révisé 2019-2020*

Après étude du document soumis et discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le budget révisé 2019-2020;
2. d'approuver les cibles préliminaires des ventes brutes 2020-2021.

CA 2019-013-090.03

CA 2019-013-090.04
Plan stratégique 2021-2023

Après échange et discussion, considérant :

- que la Société des alcools du Québec doit soumettre au gouvernement du Québec son plan stratégique 2021-2023 pour approbation (le « Plan stratégique 2021-2023 »);

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique 2021-2023, sous réserve de l'approbation du gouvernement, dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-013-090.05

CA 2019-013-090.06

Nomination d'un représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, il est unanimement résolu :

1. de nommer Mme Marie-Hélène Lagacé représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool en remplacement de M. Stéphane Garon;
2. d'abroger en conséquence la résolution CA 2017-07-049.05.

CA 2019-13-091

Rapport du président du comité d'audit

CA 2019-013-091.01
Compte-rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 4 octobre 2019 – Ordre du jour

CA 2019-013-091.02
Plan d'audit des états financiers de la Société des alcools du Québec 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2019-04-039.04] il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan d'audit des états financiers de la Société des alcools du Québec 2019-2020;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2019-2020, un budget d'honoraires de \$ à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2019-13-092

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2019-13-092.01
Compte-rendu de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 5 décembre 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-13-092.02

Renouvellement annuel du support et de la maintenance – JDA, WMS et WLM

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-06-049], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à accorder un contrat de gré à gré au fournisseur JDA Software inc., pour le support et la maintenance du système de gestion des entrepôts, et ce, pour une période maximale cinq (5) ans, renouvelable annuellement et représentant une provision de \$.

CA 2019-13-092.03

Plan de développement 2020-2021 du réseau des succursales et des agences

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-06-051], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement 2020-2021 du réseau des succursales et des agences.

CA 2019-13-093

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2019-13-093.01

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bouchard soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-013-093.02
Plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-05-045] **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

CA 2019-013-093.03

CA 2019-013-093.04
Candidatures aux postes d'administrateurs de la Société québécoise du cannabis

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-05-049,02], et **il est unanimement résolu** :

1. que le processus d'habilitation sécuritaire à titre d'administrateur de la SQDC soit débuté pour les personnes suivantes :
 - M. Jean-Claude Dufour;
 - Mme Marie-Claude Guay.
2. que si le processus d'habilitation sécuritaire est favorable, M. Jean-Claude Dufour et Mme Marie-Claude Guay soient nommés à titre d'administrateurs de la SQDC avec date effective au 3 février 2020;
3. que la durée du mandat de M. Jean-Claude Dufour et Mme Marie-Claude Guay soit de 2 ans;
4. que le mandat de Jack Siemiatycki soit reconduit pour une durée de 2 années, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 29 septembre 2022;
5. que le mandat de l'administrateur Stéphane Borreman soit reconduit pour une durée de 2 années, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 18 octobre 2022;

CA 2019-013-093.05 Présidence du conseil d'administration de la SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

il est unanimement résolu :

1. que le mandat de madame Johanne Brunet, à titre de présidente du conseil d'administration de la SQDC, soit prolongé d'une durée de 2 années, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 22 août 2022.

CA 2019-13-094

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2019-13-095

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social le jeudi 6 février à compter de 11 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-01-001

Sujets traités en blocs

CA 2020-01-002.01
Approbation du procès-verbal de la 13^e séance du conseil d'administration
tenue le 6 décembre 2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-01-002.02
Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-01-002.03
Projet de calendrier des séances du conseil 2020-2021 et ajout au calendrier
2019-2020 (CA mai 2020)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire générale souligne qu'une période de formation a été ajoutée à la suite de la séance du mois de mai 2020.

Sur ce, le calendrier 2020-2021 des séances du conseil d'administration et de ses comités est approuvé.

CA 2020-01-002.04

CA 2020-01-003

Huis clos avec la présidente et chef de la direction

CA 2020-01-004

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2020-001-004.01

Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CGE 2020-01-012] **il est unanimement résolu :**

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 6 février 2020 au 6 février 2021, monsieur René Leprohon.

CA 2020-001-004.02

CA 2020-001-005.01

CA 2020-001-005.02
Plan stratégique de la Société des alcools du Québec

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié et dont une copie est jointe en annexe;

2. de soumettre le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié au gouvernement pour son approbation finale;
3. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2019-013-090.04].

CA 2020-01-006

Formation continue des membres du conseil d'administration

CA 2020-01-006.01

CA 2020-01-007

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-007.01

CA 2020-01-008

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-008.01
Politique d'achat et de mise en marché – amendements

Après discussion, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-01-003] **il est unanimement résolu** :

1. De modifier les sections 5.2 et 5.3 respectivement intitulées « Prix » et « Changement de prix » de la Politique d'achat et de mise en marché, le tout tel que décrit au document joint en annexe;
2. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2018-04-019.03] et CA 2018-13-088.03].

CA 2020-01-008.02

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-01-006], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2018-16-106.05], l'ajout d'une enveloppe budgétaire additionnelle de millions de dollars, portant le budget de la phase 2 du Projet JD Edwards à millions de dollars.



CA 2020-01-009

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-01-009.01

CA 2020-01-009.02
Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications --
Modifications

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-01-011] **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés au mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2019-02-007 et CA 2019-01-011.06.

CA 2020-01-010

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-01-011

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, Le 26 MARS 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SQDC le jeudi 6 février à compter de 15 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, président et chef de la direction de la SQDC
Monsieur Pietro Perrino, secrétaire général de la SQDC
Madame Éliane Hamel, directrice de la responsabilité sociale, protection de la santé, éducation et communication de la SQDC
Monsieur Normand McKenzie, directeur des ressources humaines de la SQDC
Monsieur Robert Dalcourt, directeur des finances de la SQDC
Madame Geneviève Giroux, directrice de l'approvisionnement, gestion de produits et relations avec les fournisseurs de la SQDC
Monsieur Paul Furfaro, directeur aux opérations des succursales de la SQDC
Madame Ève Larrivée, directrice de l'opération du commerce électronique de la SQDC

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-02-012

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le cadre financier préliminaire du Plan stratégique de la SQDC 2021-2023;
2. d'approuver les orientations, objectifs, indicateurs et cibles du Plan stratégique de la SQDC 2021-2023.

CA 2020-02-014

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-02-015

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique le vendredi 13 mars à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet

INVITÉES

Madame Nancy Bérubé, directrice aux relations de travail et santé et sécurité au travail
Madame Linda Cloutier, chef de service à la présence au travail

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-03-017

Remplacement de la présidente et chef de la direction en cas d'absence ou d'empêchement

il est unanimement résolu :

1. de désigner en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction, Mme Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière, à titre de présidente et chef de la direction par intérim;
2. que la présente résolution soit valide jusqu'au 27 mars 2021.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le jeudi 19 mars à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉES

Madame Nancy Bérubé, directrice aux relations de travail et santé et sécurité au travail
Madame Linda Cloutier, chef de service à la présence au travail

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-04-021

CA 2020-04-022

il est résolu :

1. de faire un don de 1 million de dollars à BAQ;
2. qu'en sus du don de 1 million de dollars mentionné au paragraphe 1, qu'un montant équivalent aux frais de livraison à domicile de 12 \$ par commande soit également remis à BAQ, pour une période à être déterminée par le comité de direction de la Société des alcools du Québec.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 MAI 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Teams » le jeudi 26 mars
à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-05-026

CA 2020-05-027

**Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance du conseil d'administration
tenue le 6 février 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture. On demande qu'une modification soit apportée au sujet relatif des candidatures d'administrateurs [CA 2020-001-004.02]. Sujet à cette modification, et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-05-028

**Approbation du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du conseil
d'administration tenue le 6 février 2019**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-05-029

CA 2020-05-030

CA 2020-05-031

Rapport de la présidente du conseil

CA 2020-05-031.01

CA 2020-05-031.02
Plan stratégique de la Société québécoise du cannabis (SQDC)

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique de la SQDC 2021-2023.

CA 2020-05-031.03
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Mesures exceptionnelles d'approbation (COVID-19)

CA 2020-05-032

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-05-032.01

CA 2020-05-032.02

CA 2020-05-032.03
Budget 2020-2021

il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2020-2021 selon les montants suivants :

- budget des dépenses d'investissements : \$
- budget d'exploitation : \$

CA 2020-05-033

Autres sujets

CA 2020-05-033.01 Rapport financier intermédiaire – 3 ^e trimestre 2019-

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport financier intermédiaire du 3^e trimestre 2019-2020, clos le 4 janvier 2020.

CA 2020-05-033.02

CA 2020-05-033.03

CA 2020-05-033.04

CA 2020-05-033.05
Acquisition de services professionnels - LGS

il est résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels supplémentaires auprès de la firme LGS, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC ce qui portera la somme totale du contrat accordée à cette firme pour la phase 2 et la planification de la phase 3 de la mise à niveau du progiciel JD Edwards à \$;
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de service.

CA 2020-05-033.06
Acquisition de services professionnels des firmes Realisys

il est résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels supplémentaires auprès de la firme Realisys pour la phase 2 et la planification de la phase 3 de la mise à niveau du progiciel JD Edwards, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC ce qui portera la somme totale du contrat accordée à cette firme à \$;
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de service.

CA 2020-05-033.07
Renouvellement du contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel Dialog

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], le renouvellement des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à la firme Groupe HUMANO, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, représentant une provision de \$.

CA 2020-05-033.08

Acquisition de services de transport maritime outremer et groupage de boissons alcooliques importées par la SAQ - TMP 2020

il est unanimement résolu :

1. de prolonger, de façon temporaire, les contrats actuellement en vigueur, pour le transport maritime international, soit les contrats TMP 2013 [CA 2013-04-036.06 et CPC 2013-04-020.03] et TMP 2015 [CA 2015-03-016.11 et CPC 2015-02-010.08], et ce, jusqu'à ce qu'il soit possible de procéder à l'Adjudication et la mise en place des nouveaux contrats, et ce, afin de permettre une transition efficace.
2. d'autoriser, pour les services de transport maritime (TMP2020) une enveloppe budgétaire maximale de \$ (incluant les contingences et les options s'il y lieu), représentant un montant de \$ pour les services requis pour les produits de la SAQ et un montant de \$ pour le transport de la bière;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à adjudger des contrats, dès que cela sera possible, pour des services de transport maritime international (TMP2020) aux fournisseurs suivants pour une durée et selon les montants et les services indiqués au tableau ci-après pour chacun d'eux, étant entendu que les options sont à la discrétion de la SAQ;

CA 2020-05-034

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-05-035

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 1^{er} avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils demandent d'y ajouter un sujet.

CA 2020-06-036

CA 2020-06-037

CA 2020-06-038

CA 2020-06-039

Communiqué de presse - résultats financiers du 3^e trimestre 2019-2020

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, tel que modifié, le communiqué de presse du 3^e trimestre 2019-2020, clos le 4 janvier 2020.

CA 2020-06-040

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 8 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet et de modifier l'ordre de présentation de ceux-ci.

CA 2020-07-042

CA 2020-07-043

CA 2020-07-044

CA 2020-07-045

CA 2020-07-047

CA 2020-07-048

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 15 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-08-049

CA 2020-08-050

Programme de rémunération incitative 2019-2020 (Boni) - Versement

il est unanimement résolu :

1. de reporter, à la fin du 2^e trimestre 2020-2021, le versement de la bonification 2019-2020 pour les membres de la haute direction, les cadres et le personnel non syndiqué;
2. de procéder au versement de la bonification pour les employés syndiqués SPTP et STTSAQ après l'adoption des états financiers 2019-2020 par le conseil d'administration;
3. de procéder à un gel des salaires 2020-2021 pour les membres de la haute direction et les gestionnaires des classes G3 et G4;
4. de reporter le processus d'augmentation salariale 2020-2021 pour les autres gestionnaires et employés non syndiqués selon un budget à être approuvé par le conseil d'administration, et ce, suite à l'autorisation du Conseil du trésor.

CA 2020-08-051

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état du dossier qui a été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-08-051.01

CA 2020-08-052

CA 2020-08-053

CA 2020-08-054

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-08-055

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 22 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-09-056

CA 2020-09-057

CA 2020-09-058

CA 2020-09-059

CA 2020-09-060

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-09-061

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 29 avril à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-10-062

CA 2020-10-063

CA 2020-10-064

CA 2020-10-065

CA 2020-10-066

CA 2020-10-067

CA 2020-10-068

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-09-069

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 27 AÔUT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 13 mai à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-11-070

CA 2020-11-071

CA 2020-11-072

CA 2020-11-073

Formation des comités

Ainsi, après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-03-017], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio, René Leprohon et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

2. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité ainsi qu'à Mme Hélène Lévesque et M. Denis Chamberland;
4. de nommer M. Patrice Attanasio membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

5. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Hélène Lévesque comme membre et présidente du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Denis Chamberland et Michael L. Vineberg;
6. de nommer M. Jean-Pierre Poulin comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2020-11-074

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-11-075

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 20 mai à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-12-076

CA 2020-12-077

CA 2020-12-078

CA 2020-12-079

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 28 mai à compter de 8 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2020-13-080

CA 2020-13-081

Approbation du procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 mars 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-082 **Approbation du procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 19 mars 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-083 **Approbation du procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 26 mars 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-13-084

CA 2020-13-085

CA 2020-13-086 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-013-086.01

CA 2020-013-086.02

CA 2020-013-086.03

CA 2020-013-086.04

CA 2020-13-087

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-013-087.01

CA 2020-013-088.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit du 27 mai 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA.2020-013-088.02
Revue financière et états financiers - Exercice clos le 28 mars 2020

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-01-004.02] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2020;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 28 mars 2020;

3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2019-2020 au nom du conseil d'administration.

CA 2020-013-088.03
Communiqué de presse – résultats financiers annuels 2019-2020 clos le
28 mars 2020

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-01-004.03], il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver, le communiqué de presse portant sur les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 28 mars 2020.

CA 2020-013-088.04

CA 2020-13-089

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2020-013-089.01
Compte-rendu de la séance du comité des pratiques commerciales du 26 mai
2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-089.02

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-018], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2019-06-044.08], l'ajout d'une enveloppe budgétaire additionnelle de millions de dollars, portant le budget de la phase 2 du Projet JD Edwards à millions de dollars.

CA 2020-013-089.03
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - modification et refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-017], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée à la *Politique de délégation des pouvoirs d'approbation* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CA 2019-06-044.08

CA 2020-013-089.04
Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-021], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la *Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CA 2012-03-017.06 et CGE 2012-01-007].

CA 2020-013-089.05
Contrat de maintenance des logiciels Microsoft

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-022], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de licences et de services de maintenance de produits Microsoft, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC.
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de licences et de services.

CA 2020-013-089.06
Acquisition de services d'une solution technologique pour la gestion des communications courriels (infolettre SAQ Inspire) – appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-023], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à l'acquisition de services d'impression pour le paramétrage et l'assemblage des communications personnalisées et la communication de courriels;
2. d'octroyer, suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour le paramétrage et l'assemblage des communications personnalisées et la communication de courriels, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée initiale de 5 années plus 3 options de deux (2) années chacune.

CA 2020-013-089.07
Services de marketing de contenu - appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-024], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, afin de sélectionner une firme pour les services de marketing de contenu;
2. d'octroyer, suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour les services de marketing de contenu, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC, et ce, pour une durée initiale de 3 années débutant le 1^{er} avril 2021, plus 2 options d'une (1) année chacune.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration invite M. Chamberland à rejoindre la séance.

CA 2020-013-089.08
Acquisition de services de transport terrestre continentaux - TPP 2016-
exercice d'une option

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-02-025], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la troisième et dernière année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars canadiens, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, le tout représentant une provision de \$ CAD répartie aux six (6) transporteurs ci-après décrits :

2. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ CAD aux transporteurs payés en dollars canadiens ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021;

3. d'exercer la troisième année d'option pour les services de transport terrestre continentaux pour les transporteurs payés en dollars américains, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, le tout représentant une provision de \$ USD répartie aux quatre (4) transporteurs ci-après décrits :

4. d'accorder une marge de manœuvre de % représentant une provision de \$ USD aux transporteurs payés en dollars américains ci-avant mentionnés, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

CA 2020-13-090

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-090.01
Rapport annuel 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-04-028], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport annuel 2020.

CA 2020-013-090.02
Politique de confidentialité (web)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-04-022], **il est unanimement résolu**

1. d'adopter la version modifiée de la Politique de confidentialité dont une copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-07-027 et CA 2015-07-044.05.

CA 2020-13-091

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-013-091.01

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-013] **il est unanimement résolu :**

1. de prendre acte des guides de détermination d'indemnités en cas de licenciement des cadres, hauts dirigeants et personnel non syndiqué;
2. d'abroger la *Politique de licenciement du personnel cadre et non syndiqué* approuvé par le conseil d'administration le 29 janvier 2015 [CA 2015-01-006.04].

CA 2020-013-091.02
Politique de rémunération du personnel 2019-2020 – personnel cadre et non-syndiqué – augmentations salariales au 29 mars 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.01], **il est unanimement résolu sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor :**

1. d'accorder, sauf pour les hauts dirigeants et les cadres de niveau G3 et G4, au 29 mars 2020, un budget d'augmentation de % pour la masse salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué, ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %;
2. de majorer les échelles salariales de % pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2020-013-091.03
Programme de bonification 2020-2021

Sur ce, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.02], **il est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2020-2021, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec (SPTP) et;
 - De reconduire la bonification liée au coût à la caisse, prévue à la convention collective des employés membres du Syndicat de la fonction publique section local 3535 (STTSAQ).

CA 2020-013-091.04
Versement de la bonification 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-016.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser le versement de la bonification 2019-2020 aux employés non syndiqués et cadres y ayant droit à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021;
2. d'autoriser le versement de la bonification 2019-2020 aux employés syndiqués y ayant droit à la fin du mois de juin 2020.

CA 2020-013-091.05
Évaluation de la performance 2019-2020 – recommandations salariales 2020 – bonification 2019-2020 – vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser le versement de la bonification de chacun des vice-présidents admissibles, et ce, à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021;
2. de prendre acte des évaluations de performances des vice-présidents et de leurs plans de développement.

CA 2020-013-091.06

Évaluation de la performance 2019-2020– recommandation salariale 2020 – bonification 2019-2020 – présidente et chef de la direction (Huis clos)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.02] et discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'un boni représentant 15 % de son salaire de base au 28 mars 2020, et ce, à la fin du second trimestre de l'année 2020-2021.

CA 2020-013-091.07

Objectifs de performance 2020-2021 et plan de développement– présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2020-02-018.03] **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les objectifs 2020-2021 et le plan de développement de la présidente et chef de la direction tels que soumis en annexe.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 AOÛT 2020 /

PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le lundi 15 juin à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Madame Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur François Renaud, analyste à la direction financière

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-14-094

Après discussion et considérant que :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2020-2021 révisé selon les montants suivants :
 - budget des dépenses d'investissements : \$
 - budget d'exploitation : \$
2. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2020-05-032.03].

CA 2020-14-096

Plan stratégique révisé 2021-2023

Après discussion et considérant que :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le cadre financier révisé et le Plan stratégique 2021-2023, sous réserve de l'approbation du gouvernement;
2. de soumettre le Plan stratégique 2021-2023 tel que modifié au gouvernement pour son approbation finale;
3. d'abroger en conséquence la résolution [CA 2020-001-005.02].

CA 2020-14-097

CA 2020-14-098

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, mesdames Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que messieurs François Renaud et Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, E 27 AOÛT 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Teams » le mardi 30 juin
à compter de 7 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information
Monsieur Paul Chamberland, directeur aux technologies de l'information
Monsieur Charles Morgan, McCarthy Tétrault
Madame Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux communications

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-15-100

CA 2020-15-101

CA 2020-15-102

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, mesdames Catherine Dagenais, Marie-Hélène Lagacé et Martine Comtois ainsi que messieurs Carl Boucher, Charles Morgan, Paul Chamberland et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-15-103

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire